Lignes de crêtes

n°9 Féminin / Masculin

ISSN 1969-2137
Octobre-Novembre-Décembre 2010
8 €

Métier
Église et Foi
Société
Et ailleurs ?
Vie culturelle
Vie de l'association

CdEP
Chrétiens dans l'Enseignement Public

Lignes de crêtes

est la revue de *Chrétiens dans l'Enseignement Public*, résultat de la fusion des Équipes Enseignantes et de la Paroisse Universitaire.

Elle s'adresse à ceux qui se sentent concernés par l'école et les questions d'éducation, qui ont le souci de nourrir leur foi pour faire vivre leurs engagements et éclairer leur regard sur le monde.

Abonnement à *Lignes de crêtes*

normal (non-cotisants)	35 €
réduit (cotisants, aumôniers)	25 €
soutien	à partir de 36 €
étranger	40 €

Cotisation à *Chrétiens dans l'Enseignement Public*

Cotisation minimale annuelle de 30 €

Cependant, nous vous proposons de déterminer le montant de votre cotisation en fonction de vos possibilités. Vous trouverez ci-dessous un tableau donnant des indications de montant.

traitement mensuel	cotisation
1000-1400 €	70 €
1400-2000 €	110 €
+ de 2000 €	150 € ou plus

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de *Chrétiens dans l'Enseignement Public* et de l'envoyer à :

Chrétiens dans l'Enseignement Public
170 boulevard du Montparnasse
75014 Paris - tél : 01 43 35 28 50

Dans les prochains numéros

- Culture de l'image
- Violences, alliances
- Temporalités

Composition de la couverture : Suzanne Cahen

Sommaire

Éditorial ..... p 3
Femmes et hommes : partenaires ? (X. Lacroix) .... p 4

Métier

"Drôle" de rentrée (Chantal de la Ronde) ..... p 5
L'orientation... (Geneviève Lattesquèvre) ..... p 6
...Dans les professions scientifiques (M.-F. Tinel) ... p 8
Filles et garçons à l'infirmerie (C. Roumieu) ..... p 10
Cantique des Cantiques ..... p 11

Église et Foi

Mission des chrétiennes,
mission de l'Église (Elisabeth Dufourcq) ..... p 12
Bonnet d'Âne...sses (Sylvie Romero) ..... p 14
Divorcés-remariés (Marie-Françoise Tinel) ..... p 14
Vie d'un service paroissial... (P. Darnaud)..... p 15
Ça manque de femmes (Plantu) ..... p 15
La différence des sexes (M-F. Tinel) ..... p 16
Les femmes dans l'Église (d'après DLR) ..... p 17
Femme déléguée épiscopale (S. Guenard)..... p 20
Femme pasteur ou femme pasteure ? (F. Blondon) p 21

Société

À la campagne (Agnès Poix) ..... p 23
La parité en politique ? (Marie-Inès Silicani) ..... p 24
... En prison ! (Michel Dupont) ..... p 25
... Familles monoparentales (Patricia Augustin) ..... p 26
Mais... mais c'est un homme ! (C. Réalini) ..... p 28

Et ailleurs ?

...Travailler ensemble (Alice Barthélémy) ..... p 30
En Afrique subsaharienne (J. M.) ..... p 32
Femme et arbre du savoir (M-B. Kabre) ..... p 34
Les femmes au parlement ..... p 35
En Allemagne (Silke Bothfeld) ..... p 36

Vie culturelle

Livres, cinéma et musique ..... p 39
Livres pour enfants ..... p 44

Vie de l'association

Montferrand ..... p 45
CdEP scrute son avenir ..... p 46
Pétitions ..... p 48
Bureau International (Paulette Molinier)..... p 48
Rencontres et sessions ..... p 49

Iconographie

Des nouvelles d'Adam et Ève (A. Gobenceaux) ..... p 50

Site de CdEP : www.cdep-asso.org/

Directeur de publication : Anne-Marie Marty - Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 0212 G 81752 du 11 février 2010
Imprimerie Chauveau-Indica, 2 rue 19 Mars 1962 - 28630 Le COUDRAY. Bureaux : 24/26 rue de l'Industrie 92400 Courbevoie

Éditorial

Noël approchant, difficile d'échapper à la rutilante vague de jouets qui déferle de tous côtés. Lancée bien avant la fête et entretenue sans relâche par les efforts conjugués des publicitaires et des marchands, elle a par moments un goût amer de festin exclusif, une triste saveur d'abondance non partagée. Car le scintillant décor qui la rehausse de ses dorures éclaire crûment quelques lignes de fracture, béantes et douloureuses. Et pas plus les éphémères envolées de charité collective que l'ivresse des divertissements ne peuvent faire oublier les plaies honteuses qui entaillent la société et nos consciences.

Passé l'éblouissement béat ou le rejet catégorique, observons un peu catalogues et boutiques. Là aussi, des frontières existent. À ceux qui imaginent des cadeaux en tous genres, on rétorquerait volontiers qu'il y en a deux seulement : le féminin et le masculin. En effet, dans les rayons ou sur papier glacé, les jouets destinés à nos chers bambins se trouvent parfois strictement séparés, cloisonnés, déterminés. Et l'on entend même dire que la coupure devient de plus en plus marquée. La finalité commerciale ne fait aucun doute : achats sexués, ventes dopées. Mais elle n'explique pas tout. Au-delà des habillages et des couleurs, la distinction pose question. L'exercice d'un regard critique, en famille ou à l'école, sur des catalogues ou des publicités – images savamment composées puis largement diffusées – peut alors constituer l'introduction judicieuse à une vaste problématique.

Car le distinguo des vitrines où naissent des rêves d'enfants n'a rien d'anodin. Il ouvre un large champ, vers d'autres horizons que la consommation fiévreuse des périodes festives ; nous incite à aborder de lancinantes interrogations ; et à y revenir, en suivant diverses pistes : égalité, différence, complémentarité, altérité, réciprocité, partage, justice... La récente actualité au sujet des retraites a rappelé de criants déséquilibres, échos de bien d'autres qui persistent dans notre société. L'énumération des domaines où décliner les comparaisons et les questionnements, où étudier les évolutions et les ruptures, serait fastidieuse. On trouvera dans ce numéro quelques éclairages, proches ou lointains, qui pourront aider à la réflexion individuelle et collective.

À l'évidence, l'École n'échappe pas au débat, et les entrées sont multiples pour y mesurer la complexité du sujet. Du côté des élèves par exemple, certaines distinctions sont très marquées : il y a des filières féminines et des filières masculines. On s'interroge d'ailleurs souvent sur les représentations des jeunes et de leurs parents en termes d'études et de carrières ; on étudie peut-être plus rarement celles que les enseignants ont des élèves filles et garçons. Quant à la mixité vécue au quotidien, elle fait peu problème en français ou en mathématiques. Mais en éducation physique et sportive, elle conduit parfois à des blocages : refus du contact avec le corps de l'autre dans un rapport non combatif (en gymnastique ou en danse), ou de son regard sur le sien lorsqu'il se dépouille des protections vestimentaires habituelles (à la piscine). Chez les enseignants, outre la question de la répartition femmes - hommes aux divers niveaux du système éducatif, celle de l'autorité selon le sexe de l'adulte se pose parfois en termes aigus.

Et que dire de l'Église ? De l'humble demeure où Marie accueille l'Incarnation au jardin silencieux où une autre Marie rencontre la Résurrection, en passant par la montagne de la Transfiguration, le féminin et le masculin ont, à la suite du Christ, tissé intimement des liens de fraternité et d'amour dans une histoire de salut qui bouleverse la destinée humaine – avant que des enjeux de pouvoir et de culture, des peurs et des crispations ne viennent en partie les déchirer. Sachons nous en souvenir, et puisque la période sera bientôt aux vœux, souhaitons-nous une année 2011 qui les conjugue harmonieusement dans la joie et la fidélité au message évangélique !

Philippe Leroux

Femmes et hommes : partenaires ?

Lignes de crêtes : Quand on dit féminin, masculin, quel écho cela a t-il pour vous ?

Cela évoque pour moi d'abord deux styles. Deux voix, deux formes de douceur, de force, de manière d'être. Cela évoque pour moi aussi la différence entre paternité et maternité. Je souligne le bienfait de ces différences pour ne pas poser la question seulement en termes d'égalité, ce qui pourrait conduire à l'uniformité. C'est dans le corps que s'ancre la différence, dans l'engendrement en particulier. En vertu du principe d'incarnation, si nous croyons que l'être humain est un, ou plutôt appelé à s'unifier, nous croyons et constatons que la différence corporelle a aussi des échos psychologiques, sociaux et spirituels. C'est à travers tout notre être que nous sommes sexués, et c'est un bienfait.

Ldc : Quel équilibre, quelles évolutions pensez-vous possibles dans la société ?

Il faut tenir ensemble à la fois égalité et différence. Il y a des progrès à faire dans les deux directions. Car trop souvent on a confondu différence avec inégalité, comme on a confondu égalité et uniformité. Il est vrai qu'aujourd'hui encore règne en maints endroits une inégalité de droits entre les hommes et les femmes. Mais le combat pour l'égalité ne signifie pas pour autant entrer dans un modèle unique. Un article sur ce sujet s'intitulait astucieusement "Égales à qui ?". Ce que l'on appelle égalité concerne souvent la vie professionnelle et publique. Mais il faut aussi savoir situer la question dans le domaine de la vie privée. Que la maternité soit valorisée et perçue autrement que comme un fardeau. Que la paternité aussi soit valorisée – ce qu'elle n'est pas toujours aujourd'hui où domine un modèle nettement matricentré. Cela suppose évidemment que les pères prennent leur part du travail et partagent les tâches domestiques.

Ldc : Et dans l'Église ?

Je crois aussi à la complémentarité des charismes. D'ailleurs le passé chrétien en a donné beaucoup d'exemples : dans l'histoire chrétienne, les femmes ont joué un rôle non négligeable ! Nous devons nous décomplexer en ce domaine : de toutes les religions, la religion chrétienne est de loin celle qui promeut le plus, fondamentalement, l'idée que l'homme et la femme sont égaux. À cet égard, il y a beaucoup de progrès à faire dans l'Église, sans mettre la charrue avant les bœufs, c'est-à-dire sans poser la question d'abord en termes d'ordination. J'ai toujours pensé et je pense encore qu'entre sacerdoce et masculinité il y a une affinité de fond. Cela n'empêche pas, au contraire, de se demander comment faire en Église pour que le charisme et la responsabilité des femmes soient davantage reconnus et mis en valeur, pour surmonter aussi la séparation entre les sexes qui a été une des lacunes du passé chrétien.

Ldc : Comment, voyez-vous le rapport féminin/masculin dans le monde ? Quels changements pouvez-vous entrevoir ?

Dans de nombreuses cultures, il y a encore d'immenses pas à faire pour atténuer une inégalité criante. Mais je suis inquiet de voir, dans les organisations internationales, se développer le discours de la *gender theory*. Ce discours est très ambigu. Il part d'un constat incontestable, c'est le caractère construit de la plupart des "caractéristiques de genre". Et sur le fait que celles-ci sont prétexte à justifier des injustices. Mais de l'idée que les représentations passent par la culture, on induit l'idée que le "genre" (distingué du sexe) est entièrement culturel, ce qui est faux. Et de surcroît, le tout est soumis au sacro-saint principe du "libre choix individuel" qui relève d'une idéologie ultra libérale. Tout ce qui vient du corps est considéré comme une dépendance à surmonter. La différence entre les orientations sexuelles devient secondaire, la maternité doit pouvoir être choisie, même après la conception, etc. D'une idée juste au départ, on tire des conclusions idéologiques et politiques discutables.

Le monde dont je rêve est donc un monde où les hommes et les femmes seraient partenaires dans la vie politique et publique, tout en partageant équitablement leurs rôles dans la vie privée. Où la différence entre paternité et maternité serait le lieu d'une mise en valeur mutuelle et non de la domination d'un sexe sur l'autre. Où la conjugalité serait le lieu d'une véritable rencontre entre le masculin et le féminin – rencontre toujours difficile, qui demande du temps, le temps d'un véritable travail [1].

Xavier Lacroix
Université catholique de Lyon
Comité Consultatif National d'Éthique

1/ Pour plus de développements, voir De chair et de parole. Fonder la famille*, Bayard, 2007.*

Après un "billet d'humeur" d'une PEMF (Professeur d'École Maître Formateur) en école élémentaire, des non-enseignants se penchent sur la question "Féminin/Masculin" à l'école : une infirmière nous explique pourquoi filles et garçons fréquentent son bureau ; une COP (Conseillère d'Orientation Psychologue) examine les stratégies d'orientation professionnelle des élèves selon leur sexe ; enfin nous aborderons les inégalités hommes/femmes dans les professions scientifiques.

“Drôle” de rentrée

Nouvelle rentrée, nouveau départ, nouveau défi ! Mais dans la salle des maîtres, on se pose la question “grève ou pas grève ?”, et cette question se posera tout au long des deux mois qui viennent de s’écouler.

Première grève le 7 septembre. Les avis sont très partagés. Nous savons tous à quel point les premiers jours sont essentiels dans la mise en place d’une classe. Mais c’est important aussi de dire combien nous ne sommes pas d’accord avec tout ce qui se passe et la manière dont ça se passe. Je *dis “C’est un peu juste pour prévenir les parents”*. On me répond que ce mouvement est prévu depuis longtemps. Je ne suis pas partante, mais après bien des échanges je me suis rangée à la tendance de l’école qui était à la fermeture. Quitte à faire une action, autant qu’elle ait le plus d’impact possible. Nous nous retrouvons tous à la manif et cela fait du bien de sentir que les gens sont motivés.

Quinze jours plus tard, autre grève. Même dilemme : une classe de petits, ce sont les rituels, des rythmes qui permettent d’installer un climat favorable aux apprentissages. Mais c’est aussi le moment de montrer une détermination dans la mobilisation. Je décide quand même de ne pas faire cette grève, mais j’irai manifester le week-end. Cependant au fur et à mesure ce questionnement devient épuisant. D’autant plus que côté métier et formation en particulier, les raisons de s’inquiéter et de s’interroger ne manquent pas. Je suis maître-formateur. Je ne savais pas à la rentrée si j’allais accueillir ou non les PES[1] dans ma classe, si j’allais les suivre dans une autre classe. Les informations arrivent au compte-gouttes. En fait, nous apprenons qu’ils seront accueillis chez des MAT[2] jusqu’à la Toussaint, et que les maîtres formateurs seront leurs tuteurs après et plutôt hors temps scolaire. Je pense à ces jeunes qui découvrent le métier dans des conditions déplorables, à ces élèves qui vont voir défiler plusieurs enseignants dans leur classe, à cette formation au rabais qui crée de la souffrance, et je me sens mal dans mon service public.

Mais au milieu de toutes ces questions, de toute cette morosité, je refuse de ne pas voir d’avenir. Alors je continue d’amener mes élèves à grandir par le questionnement, j’essaie de vivre la solidarité avec mes collègues et de défendre l’humanité dans mon quotidien. Ce sont des grands mots et des pas de fourmis, mais ils creusent un sillon de lumière dont j’ai besoin pour avancer. Il y a peu de temps, le texte sur Moïse qui, grâce à ses amis, n’a pas baissé les bras et a permis la victoire m’a regonflée à bloc. Avec les autres et avec la foi, nous réussirons à éclaircir notre horizon et à sortir de cette spirale de découragement.

Chantal de la Ronde
PEMF en élémentaire
Hauts-de-Seine

1/ Professeurs des Écoles Stagiaires qui viennent d’avoir le concours et sont mis dans des classes directement.
2/ Maître d’Accueil Temporaire.

L’an passé, cette école classée en RAR (réseau ambition réussite, sorte de ZEP) a dû organiser des activités éducatives, après la classe. Les maîtres qui les encadraient étaient payés en heures supplémentaires. Au mois de septembre, ils ont appris que le financement de ces activités sera suspendu au mois d’avril.
Résultat : les parents qui travaillent devront payer l’étude comme auparavant.

lieux communs :
- Si ce sont des garçons, les bons élèves sont "brillants", les autres sont "paresseux".
- Si ce sont des filles, les bonnes élèves sont "travailleuses", les autres sont "un peu limitées"...

L'orientation professionnelle selon le sexe

Cela peut sembler évident, mais il me paraît nécessaire de le préciser : toutes les filières professionnelles sont accessibles aux jeunes filles. Celles-ci sont majoritaires parmi les bacheliers. En 2009, dans l'académie de Lyon elles étaient 11 050 nouvelles bachelières (Bac. généraux et techniques) alors qu'il y avait 8 788 garçons.

L'orientation scolaire et professionnelle des filles se caractérise par des stéréotypes, ce qui entraîne une moindre diversification des choix d'orientation. Elles sont minoritaires (voire rares) dans les filières scientifiques et surtout technologiques qui, pourtant, permettent d'accéder à de nombreux emplois liés à la modernisation de l'outil de production et des nouvelles technologies. Un exemple : en Île-de-France elles sont les plus nombreuses à travailler, mais sont sous-représentées dans un nombre important de métiers.

La reproduction des stéréotypes de génération en génération peut-elle expliquer cela ? Bien sûr, il y a cet aspect-là, mais il ne faut pas sous-estimer les enjeux extra-scolaires. Observons les cours de récréation : espaces clos qui fonctionnent comme une micro-société avec ses pratiques culturelles (les jeux) et ses règles sociales, explique l'ethnologue J. Delalande dans *La Récré expliquée aux enfants*. Les garçons occupent en général le centre de la cour, les filles se déplacent souvent aux marges, à l'abri des garçons turbulents. La culture enfantine reproduit les préjugés des adultes rejouant la comédie humaine à échelle réduite. Jouer ensemble, c'est distribuer les rôles. Or, il y a une distinction fondamentale entre socialisation et éducation : ce sont les adultes qui éduquent les enfants et l'on peut dire que ceux-ci se socialisent en partie tout seuls. La cour de récréation est souvent pour eux le premier espace collectif : c'est là aussi qu'ils découvrent et interprètent les différences des sexes.

Voici quelques chiffres très explicites concernant les affectations post-Bac 2008/2009 :

Nombre d'élèves ayant obtenu un bac général en 2009 dans l'académie de Lyon :

Garçons : 8 788

Filles : 11 050

Classes préparatoires aux Grandes Écoles		
	garçons	filles
scientifique	611	261
économique	216	287
littéraire et artistique	63	174

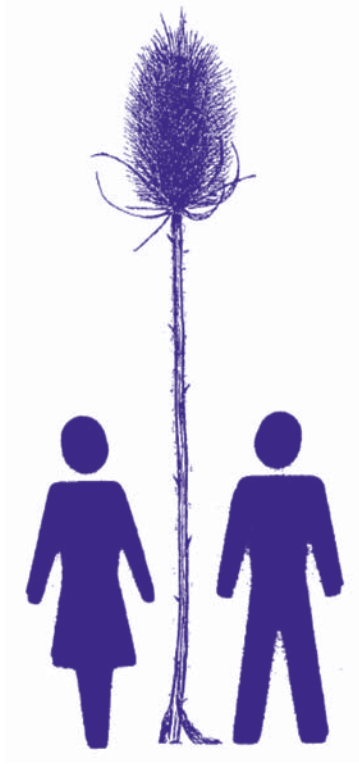

Université		
	garçons	filles
Lettres, arts, Langues	163	516
Sciences Humaines	260	780
Droit	471	864
Maths Sciences Physiques	221	99
Biologie Biochimie	133	221
Médecine Pharmacie	587	1 130

BTS					
	Capacité d'accueil	Vœu 1 Filles	Vœu 1 Garçons	Admis filles	Admis garçons
BTS services	2 060	3 939	1 594	1 594	670
BTS production	1 230	585	1 801	243	1 040

DUT					
	Capacité d'accueil	Vœu 1 Filles	Vœu 1 Garçons	Admis filles	Admis garçons
BTS services	1 824	2 716	2 217	1 071	804
BTS production	1 916	1 188	2 118	563	1 415

Bien qu'elles aient globalement progressé dans l'enseignement supérieur, les filles se heurtent à de gros obstacles dès qu'elles souhaitent se lancer dans une carrière de chercheuse ou entrer sur le marché du travail. Au niveau de la licence, la parité est atteinte en termes de diplômes. Les femmes ont plus de chances d'atteindre le niveau suivant et constituent 56 % des titulaires d'un master. Mais au-delà, elles sont évincées par les hommes qui comptent 56 % des titulaires d'un doctorat et 71 % des chercheurs.

Voila, j'espère que ces informations bien que partielles, vous apporteront des éléments de réflexion intéressants.

Geneviève Lattesquèvre
Rhône

Inégalité femmes et hommes dans les professions scientifiques

Alors que *"globalement en Europe, la proportion de femmes augmente parmi les salariés"*, ce n'est pas le cas dans les branches scientifiques où leur nombre a progressé moins vite que celui des hommes entre 1998 et 2004.

Ainsi en 2008 les femmes ne représentent-elles que 9 % des directeurs de recherche dans l'Union Européenne. La profession d'ingénieur ne compte que 17 % de femmes alors qu'elles étaient 27 % dans les écoles d'ingénieurs. Plus on monte dans la hiérarchie, plus la proportion de femmes diminue. Moins promues, elles sont aussi moins payées, et ceci dès le début de l'embauche. C'est encore plus vrai pour les femmes mathématiciennes. Les hommes dans cette branche occupent le plus souvent les positions de pouvoir, reçoivent la reconnaissance des instances politiques de décision… Pourquoi de telles différences ?

Seraient-elles d'origine biologique ?

Le cerveau serait-il sexué ?

Catherine Vidal, neurobiologiste, souligne qu'on ne remarque aucune différence significative entre les sexes lorsqu'on étudie l'activité du cerveau dans ses fonctions cognitives supérieures[1]. Les différences entre individus l'emportent sur les différences entre sexes. Les garçons n'ont donc pas un cerveau plus apte que celui des filles à faire des mathématiques ou toute autre science dure. L'auteure précise que les connexions entre les 100 milliards de neurones que nous avons à la naissance ne sont pas achevées à ce moment. 90 % de ces connexions se font au cours du développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Il faut donc chercher ailleurs l'explication de ces différences.

L'explication tient aux conditionnements sociaux et culturels.

Bernard Zarka[2] remarque dans son étude que le recrutement des mathématiciennes se fait majoritairement dans le milieu enseignant et de la recherche. Ce milieu *"active, oriente et fortifie les inclinations naturelles"*. L'école ne suffit pas. Il note également que *"plus l'environnement socioculturel est favorable à l'égalité hommes/femmes comme dans le Nord de l'Europe, plus les filles obtiennent de bons scores en mathématique"*. Et donc inversement…

Entrons sur le site "King jouet", précise le supplément du *Monde*. Onglet rose pour les filles, bleu pour les garçons. À travers les propositions de jouets, on trouve tous les stéréotypes culturels concernant les capacités des filles et des garçons : douceur, faiblesse des unes, agressivité, force des autres… Mais l'école et la famille s'inscrivent, souvent inconsciemment, dans la même logique. La famille d'abord : par exemple, 28 % de parents souhaitent un bac S pour leur fille, contre 45 % pour leur fils[3]. L'école aussi. Eh oui ! *"Un enseignant, quoi qu'il en pense et s'en défende, n'a pas la même attitude face à une fille ou à un garçon… Il adapte son comportement aux défauts supposés de l'élève. À tel point que celui-ci finit par ressembler à l'idée préconçue que l'enseignant avait de lui au départ, même si cette idée était initialement fausse"*. Ainsi les enseignants prédisent très tôt pour les garçons des réussites ultérieures supérieures à celles des filles en maths. Sans le plus souvent s'en rendre compte, ils accordent moins d'attention et de temps aux filles qu'aux garçons (mais oui ! Cumulé du CP à la 5e cela ferait 36 heures !). Ils interrogent plus fréquemment les garçons et leur laissent davantage de temps pour répondre. Si en plus les jeunes filles sont issues d'un milieu défavorisé, pèse sur elles l'idée qu'elles ont des qualités scolaires moindres…

Et malgré tout cela, 49 % des filles qui passaient le bac S en 2006 ont eu des mentions, contre 42 % des garçons. Il faut le remarquer : il n'y a pas de modèle féminin que l'on puisse présenter aux jeunes filles pour les encourager dans le choix d'une science. Les modèles sont masculins. Cela n'aide pas !

D'autres obstacles viennent contrarier le désir des filles de faire des sciences. Par exemple, il y a deux fois moins de lits d'internat proposés aux filles qu'aux garçons, malgré la politique volontariste de certains proviseurs. Or on comprend bien le rôle de soutien de tels internats, surtout pour des jeunes filles dont le milieu familial attend qu'elles remplissent des tâches ménagères. Un autre obstacle vient du rattachement des Écoles Normales Supérieures de filles à celles des garçons : elle a fait baisser de façon significative le nombre de femmes admises à ce niveau d'excellence. Ces ENS jouaient un rôle de discrimination positive. Faut-il les restaurer ? Il semble que l'on insiste aujourd'hui davantage sur la globalité du problème au niveau politique : exiger la parité à ce niveau, comme c'est le cas dans les pays nordiques, fera changer la mentalité dans ce domaine. Ouvrir sur la diversité dans différents domaines professionnels également (exemple : inciter les garçons à devenir infirmiers).

Face à ces difficultés, des associations inventent.

"Femmes et mathématiques" regroupe des femmes mathématiciennes heureuses de travailler ensemble, trouvant là des gratifications qu'elles n'ont pas dans leur profession. Ainsi l'École Normale accueille-t-elle "La science Ac'" pendant les vacances, où l'on fait des sciences avec plaisir. Le recrutement (¾ de filles) se fait sur la motivation et pas sur les résultats. Curieusement les encadrants sont en majorité des filles. Elles seraient moins carriéristes que les garçons et auraient plaisir à partager leur compétence avec de plus jeunes. De grandes entreprises financent des prix pour les femmes scientifiques, comme L'Oréal et s'associent pour renforcer la présence des femmes dans le domaine des sciences et des technologies ; ainsi Orange et L'Oréal soutenues par d'autres entreprises.

Claudie Haigneré aime dire aux jeunes filles que *"les sciences et techniques sont un moyen d'accéder à la sagesse et non seulement un moyen de pouvoir"*. Une pensée à méditer et à diffuser !

M.-F. Tinel
septembre 2010
d'après les documents cités

1/ Le Monde*, supplément 16 octobre 2008.*
2/ "Mathématicien : une profession élitaire et masculine" in Sociétés contemporaines *2006/4, n° 65, p.41-65.*
3/ J.- P. Caillé et S. Lemaire 2002.

On pouvait deviner que la vie en couple retardait la carrière des femmes mathématiciennes, mais qui aurait imaginé qu'elle favorisait la carrière des hommes mathématiciens ?!!!

Si l'on regarde les profils de carrière, il vaut mieux être homme et normalien que femme non-normalienne !

Alors que la maternité handicape les femmes, la paternité n'handicape pas les hommes dans leur carrière ! Étonnant non ? !

Filles et garçons à l'infirmerie

Il y a deux ans encore, j'exerçais en tant qu'infirmière dans une cité scolaire (lycée général et professionnel) comptant près de deux mille élèves. Nous étions deux infirmières à assurer le service de jour comme de nuit. Dans le département, un seul homme occupait cette fonction en milieu scolaire, mais il est maintenant dans un service administratif. Le service médico-social depuis mon entrée dans l'Éducation Nationale était resté exclusivement féminin (assistante sociale, médecin scolaire). Cependant, lors des stages de formation des élèves infirmiers (nous en recevions trois par an), pendant des années il n'y a eu que des filles, mais les cinq dernières années nous avons travaillé avec deux garçons.

Les options d'enseignement de l'établissement (section laboratoire, cours de chinois) ont augmenté le nombre des internes, et nous avions près de 150 garçons et 200 filles dans les premiers jours.

Le comportement du jeune nous semble être différent suivant le sexe. Les filles viennent à plusieurs parler le soir des difficultés d'adaptation à leur nouvelle vie : la chambre à plusieurs, l'absence des parents et de la fratrie, la solitude. Rares sont les garçons qui viennent le soir exprimer leur mal-être.

Si la fille traduit ses angoisses par des pleurs, le garçon ressort ses problèmes de façon plus violente (bagarre en réponse à une agression verbale, ou simplement défense de sa place).

C'est au travers des réunions (conseillers principaux d'éducation, assistante sociale, infirmière et parfois médecin scolaire), tous les quinze jours que nous obtenons des informations sur les différents problèmes rencontrés par les garçons et nous essayons alors de les recevoir.

Le passage des élèves filles est supérieur à celui des garçons (les problèmes strictement féminins reviennent tous les mois). Elles viennent pour des "bobos" et sont demandeuses de conseils et de prévention. Elles sont plus à l'écoute de leur corps et de son possible dysfonctionnement.

Mais au bout du compte, garçons ou filles ont les mêmes réactions : s'ils ne peuvent exprimer leurs difficultés, alors le corps parle à travers toutes sortes de pathologies.

Par ailleurs, l'élève garçon, majoritairement présent dans les sections industrielles, se présente avec des plaies ou divers traumatismes. Sont plus nombreux aussi les traumatismes dûs aux bagarres (par jeu ou règlement de compte).

Le garçon utilise un langage plus direct ; la fille est plus dans le dialogue, l'attention aux autres, et montre souvent moins d'agressivité.

Pour les traitements réguliers de longue durée (allergie, épilepsie, diabète, maladie psychiatrique...) il faut reconnaître que les garçons sont plus souvent appelés pour l'oubli de leur traitement.

Les élèves des deux sexes sont malheureusement de plus en plus égaux face aux dépendances : tabac, alcool et produits stupéfiants.

Durant le plan "sevrage tabagique", basé sur le volontariat, pour les élèves majeurs, le nombre des participants des deux sexes était équivalent. La participation aux nombreuses réunions a chuté dans les mêmes proportions. L'arrêt de l'usage du tabac à la fin du sevrage semblait légèrement supérieur chez les filles (mais dans le temps ?).

Lors des interventions "alcool" ou "drogues" faites dans des classes entières choisies en fonction des risques supposés, les questions posées par les garçons sont surtout en rapport avec les lois.

Concernant l'éducation sexuelle, avec des personnes compétentes nous sommes intervenus auprès des filles dans le cadre de l'internat. Les retours étant positifs, nous avons décidé de le proposer à tous les jeunes, puisque la mixité fait partie de la vie. La connaissance et le fonctionnement du corps intéressent plus les filles. La reproduction et la grossesse interpellent plus les garçons.

Lors du dépistage du SIDA, proposé aux jeunes, nous avons été agréablement surprises de voir leur attitude responsable face au problème de la contamination et ils sont venus souvent "à deux".

Depuis quatre ans, la cité scolaire propose deux jours banalisés en début d'année avec différents ateliers : Alimentation, Prévention routière, Don du sang, Don d'organes, Secourisme... Les thèmes évoqués précédemment y sont traités. Chacun peut y trouver des renseignements : adresses, interlocuteurs... afin que tous, garçons ou filles, puissent poursuivre ensemble leur cheminement.

Charlette Roumieu
Tarn

Il va droit à mon bien-aimé,
comme il coule sur les lèvres de ceux qui sommeillent.
Je suis à mon bien-aimé,
et vers moi se porte son désir.

Viens, mon bien-aimé,
allons aux champs !
Nous passerons la nuit dans les villages,
dès le matin nous irons aux vignobles.
Nous verrons si la vigne bourgeonne,
si ses pampres fleurissent,
si les grenadiers sont en fleur.
Alors je te ferai
le don de mes amours.
Les mandragores exhalent leur parfum,
à nos portes sont tous les meilleurs fruits.
Les nouveaux comme les anciens,
je les ai réservés pour toi, mon bien-aimé.

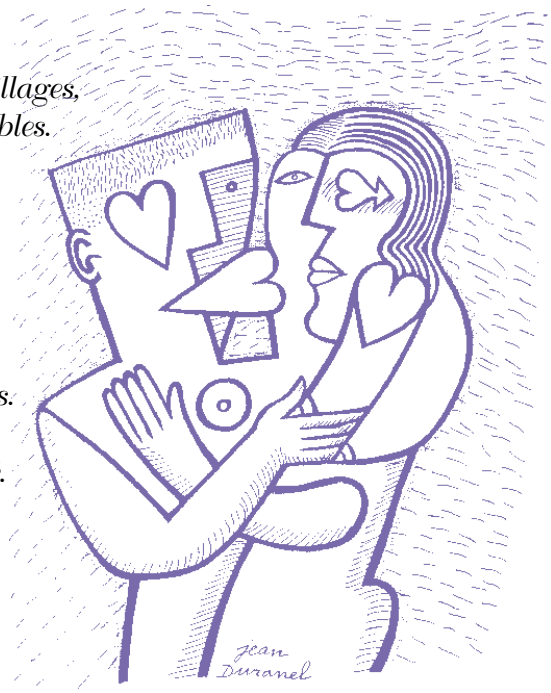

Ah ! que ne m'es-tu un frère,
allaité au sein de ma mère !
Te rencontrant dehors, je pourrais t'embrasser,
sans que les gens me méprisent.
Je te conduirais, je t'introduirais
dans la maison de ma mère, tu m'enseignerais !
Je te ferais boire un vin parfumé,
ma liqueur de grenades.

Son bras gauche est sous ma tête,
et sa droite m'étreint.
Je vous en conjure,
filles de Jérusalem,
n'éveillez pas, ne réveillez pas mon amour,
avant l'heure de son bon plaisir.

Cantique des Cantiques 7, 10 b – 8, 4

L'Institution Église va-t-elle un jour savoir reconnaître les expériences ecclésiales qui savent donner une responsabilité aux femmes ? ou bien, plus généralement, va-t-elle continuer à pratiquer le grand écart entre la réalité – importance des femmes dans la vie sociale, dans la vie de l'Église, exclusion des divorcés remariés... et les normes qu'elle édicte ? Le service de la mission peut-il se passer des femmes que le Christ lui-même a chargées d'annoncer la résurrection aux apôtres ?

Mission des chrétiennes, mission de l'Église

"Et Jésus vint à leur rencontre et leur dit : Je vous salue... Ne craignez pas. Au matin de Pâques, ce premier pas du Christ est bouleversant. Mais son ordre est formel. La mission que le Christ confie aux femmes ne souffre pas d'échappatoire. Allez dire aux frères qu'ils doivent se rendre en Galilée, c'est là qu'ils me verront" (Mt 28, 9). Les amies du Christ devront guider les frères jusqu'au point où leur vision de la Résurrection deviendra évidence. Or, qu'est-ce que la Galilée d'après la Résurrection, sinon le retour à la simplicité et à la pureté du cœur ? "*Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu !"* (Mt 5, 9).

Pourquoi le Christ est-il alors venu à la rencontre des femmes et s'est-il adressé à elles, sinon pour faire comprendre à l'humanité ce à quoi la Résurrection oblige ? Non pas parce que les femmes, prises en tant que genre, en "général", méritent en quelque sorte cet honneur. Dans l'Évangile de Marc, des femmes, Hérodiade et sa fille, peuvent être terrifiantes et, par l'assassinat de Jean Baptiste, contrecarrer l'annonce du Royaume (Mc 6, 21-28).

Il n'en reste pas moins que, mieux que les hommes, les femmes ont capacité pour expérimenter dans leur chair ce qu'est la surabondance de la vie. C'est pourquoi, après avoir comparé sa Passion et sa Résurrection aux douleurs puis à la joie qu'éprouve une femme qui enfante, le Christ ajoute : "*Et votre joie, nul ne vous l'enlèvera. Ce jour-là, vous ne me poserez aucune question..."* (Jn 16, 22-23). Ceci est de l'ordre de l'expérience d'une Vie dépassant toute question.

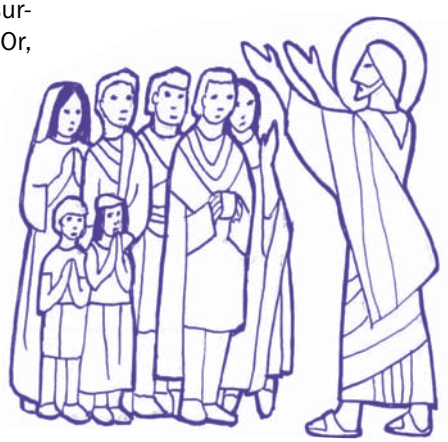

La compréhension de la Résurrection n'est pas de l'ordre du concept. Le mot concept, on s'en souvient, a pour racine latine le verbe *capio*, je prends. Voir la Résurrection n'est pas manger le fruit de l'arbre de la connaissance. C'est constater qu'est établi par la Présence un ordre tout autre du futur. Cette compréhension s'obscurcit dès qu'elle devient construction de l'intelligence. Elle suppose une capacité d'accueil ; non pas un pacte passé docilement avec une sorte de crédulité, mais un refus farouche d'enfermer la Vie dans une autre forme de crédulité, celle qui consiste à refuser tout ce que la raison ne peut définir. Jamais Auguste Comte n'obligera une femme qui contemple son enfant au berceau, à déclarer que ce miracle-là est tout à fait conforme à la raison.

Or, cette capacité d'accueil peut s'atrophier. Même l'homme de bonne volonté, responsable et constructeur, est menacé par cette sclérose. Jean le souligne bien, dans l'Évangile de la Samaritaine (Jn 4) Les apôtres, nous dit-il, non seulement "*ne comprirent pas pourquoi le Christ parlait à une femme"*, mais encore "*aucun ne Lui demanda pourquoi Il parlait à une femme"*. Comme si leur compréhension à eux suffisait au présent et à l'avenir. Comme si, au fond, ils n'avaient pas besoin de comprendre ce qu'ils n'avaient pas encore compris, comme s'ils croyaient déjà, si l'on ose dire, connaître suffisamment le Christ... Cet état d'esprit devient presque caricatural après la Pentecôte, puisque, dès le temps des premières communautés de Jérusalem, les amies du Christ disparaissent des

Actes. Où sont passées Marie-Madeleine, Marthe et l'autre Marie ? Tout se passe alors comme si les apôtres n'avaient plus fonctionnellement besoin des femmes pour mieux comprendre. Comme si l'Esprit Saint envoyé par le Christ n'avait plus mission d'inspirer les femmes.

Dans leur enthousiasme, les apôtres organisent alors les Églises naissantes en distinguant le ministère de la parole, le leur, du ministère des tables, c'est-à-dire de la charité. Or, bientôt, le ministère de la parole deviendra prééminent, les femmes et le peuple des laïcs en étant écartés, tandis que les femmes serviront d'auxiliaires au ministère des tables. Distinction toute pratique des charismes et des fonctions ? Sans doute, mais sur un registre qui est alors selon une hiérarchie préjugée au point d'être dite "naturelle" et qui, de fait, se calque sur celle de l'Antiquité stoïcienne. Or, les Évangiles ne disent pas exactement cela.

Dans les Évangiles la mission de tout être humain est de faire advenir le Royaume. Pour chaque homme et chaque femme pris au singulier, cette mission suppose un engagement dont les modalités, à la fois élémentaires et dérangeantes, sont caractérisées par ces gestes très simples d'ordinaire délégués aux femmes : *"j'avais faim et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais prisonnier et vous m'avez visité…"* Voilà les critères d'entrée dans le Royaume. C'est la charité qui, au-delà du concept de vérité, invente où se trouve la vérité qui ouvre sur un futur constamment inventé. L'épisode de la femme adultère en fournit dramatiquement l'exemple. Jésus rétablit la Loi dans sa justice et, détournant le piège d'une loi encombrée d'iniquités, sauve la vie de l'humanité.

Le peuple des fidèles pratiquants ou non pratiquants ne s'y trompe pas lorsqu'il reconnaît comme saints ceux qui s'engagent à leurs risques et périls : une Mère Térésa, un Père Ceyrac, un Abbé Pierre… C'est lorsque le geste et la parole vont de pair que la présence du Christ s'impose au cœur et pas seulement à l'esprit. Alors, le concept ne s'interpose plus nécessairement comme un interdit et l'action crée le futur à neuf.

"Ne craignez pas, allez dire…" Aujourd'hui, dans les régions vidées de Dieu par de fausses raisons, les chrétiennes ont pour mission de "*dire aux frères*" que le Christ est présent à tous et à toutes jusqu'à la fin des temps, qu'il n'a jamais sacralisé le comment de la tradition et qu'il prend en pitié ces foules qui, sans eucharistie, ont terriblement faim sans même le savoir et risquent d'errer sans nourriture.

Elisabeth Dufourcq

Auteur de *l'Histoire des chrétiennes*
Bayard, 2008.

Dessins reproduits en souvenir de René Laurenceau

Bonnet d'Âne...sses

Tout le monde s'accorde à doter la femme d'un sixième sens. La femme devine, voit, prévoit, perçoit, sent, pressent, renifle même ! Comme si tous ses sens participaient à son appréhension du monde. La femme a accès à l'invisible, au mystère. Je ne sais plus qui a dit qu'elle "connaissait les secrets des dieux". On parle "d'intuition féminine"... Bien que reconnue, cette faculté, cette spécificité féminine n'est jamais véritablement prise au sérieux.

L'expression est souvent prononcée sur un ton "gentillet". Comme si on accordait, pardonnait à la femme, avec un soupçon de mielleuse tendresse, cet écart à la rationalité. Comme si, quand elle l'exerce, elle n'appartenait plus au clan des femmes, mais à celui des "bonnes femmes" !

Il y a un monde entre la femme et la bonne femme... C'est celui de la reconnaissance, du respect, de la véritable écoute, de la prise en compte de sa parole. La vision que l'homme a du monde est fragmentée, celle de la femme globalisante. C'est pour éclairer l'homme dans ses décisions que la femme exerce, aiguise son intuition, pas pour lui prendre le pouvoir ! !

Il y a un passage dans la Bible qui illustre bien mon propos. C'est l'histoire de l'ânesse de Balaam (Nombres 22).

Le récit montre que l'ânesse (pour le sauver) résiste vaillamment aux ordres de son maître par obéissance envers un ange, un envoyé de Dieu, qu'elle-même, *oreilles droites et sens aux aguets* voit, mais que Balaam n'aperçoit pas.

"À la fin, n'en pouvant plus d'être frappée et ridiculisée, la petite ânesse se met à parler, à prophétiser même, à apostropher l'homme égaré, borné, qui pense détenir la vérité, parce qu'elle voit bien plus loin que le bout de son museau et parce que ses douces oreilles sont faites pour recevoir les souffles célestes, non les coups de bâton"[1].

Aussi, Messieurs, il serait temps, au nom de toutes les jolies ânesses rétives et mules obstinées de ce monde qui sont lasses d'être "bâtonnées" en famille, en profession, en politique ou en religion, que dans vos décisions, vous preniez au sérieux nos "élucubrations de bonnes femmes" qui sont orientées vers les valeurs fondamentales du vivant. Vous ne prenez qu'un risque : celui de voir émerger un monde... plus humain.

Hi ! Han !

Sylvie Romero
Allier

1/ Jacqueline Kelen Lettres d'une amoureuse à l'adresse du pape.

Divorcés-remariés

Le groupe Jonas-Lyon a conduit une réflexion de 2008 à 2010 sur un sujet qui nous touche tous plus ou moins directement, celui des divorcés-remariés. Il a rassemblé dans un document de 42 pages des témoignages, des réactions à ces témoignages, des comptes rendus de rencontres avec Anne Faisandier, pasteure protestante, avec Michel Legrain, auteur d'un ouvrage (trois volumes) sur L'Église catholique et le mariage en Occident et en Afrique, et avec le théologien Jean Peycelon. Les deux dernières pages du document sont un message adressé aux Évêques. Le titre de ce document : *Quel accueil l'Église catholique peut–elle offrir à des couples non mariés, à des personnes divorcées et à des personnes divorcées et remariées ?* Il a été envoyé à tous les Évêques de France.

Le groupe Jonas-Lyon s'est constitué après le concile Vatican II. Il regroupait des prêtres soucieux de ne pas laisser se perdre le souffle prophétique du Concile et soucieux de ne pas laisser s'endormir l'institution ! Ce groupe réunit aujourd'hui des prêtres et des laïcs qui désirent que ne s'oublient ni les textes conciliaires ni la démarche conciliaire.

Marie-Françoise Tinel

Vous pouvez demander le document par courriel à l'adresse suivante : jonas-lyon@sfr.fr

Vie d'un service paroissial en questions

Après en avoir longuement et souvent vigoureusement débattu, notre nouvelle grande paroisse, en majeure partie rurale (vingt et un petits ou moyens villages et deux bourgs), s'est dotée d'une équipe de laïcs chargée de l'accompagnement des personnes en deuil et de la célébration des funérailles. L'Assemblée Paroissiale d'octobre 2006, malgré des réticences encore tenaces aujourd'hui, a accepté la proposition, après avoir majoritairement mieux compris que la prière pour les défunts et leurs proches est un service à la charge de toute la communauté, et pas uniquement des prêtres ou diacres.

Une équipe s'est donc constituée : une quinzaine de personnes issues des divers points de la paroisse, très majoritairement des femmes et seulement deux hommes. Lors de la célébration des obsèques dans les différents villages, des membres de l'équipe sont présents, que les cérémonies soient présidées par un prêtre ou par un laïc, ce dernier étant missionné par notre évêque pour ce service. Aujourd'hui, l'équipe des laïcs, seule, assure près de la moitié des funérailles de notre paroisse Jean XXIII.

Alors, me direz-vous, les choses avancent ! Oui, bien sûr, car ce service est bien accepté et même quelquefois préféré. Mais, si j'ai parlé de questions, c'est que plusieurs réalités de l'équipe doivent être revues.

Tous les membres de l'équipe ont suivi une formation sur trois ans, mais ce sont les deux hommes du groupe qui ont reçu mission de présider la célébration. Pour la majorité féminine de l'équipe, cela paraissait sage pour éviter, dans ce milieu rural, des réactions encore plus critiques au moment de la mise en place du service. Cette majorité a aussi estimé que les deux hommes étaient plus aptes, car tous deux issus d'un long engagement dans les mouvements et dans la vie publique. Mais, après quatre années de fonctionnement, il est urgent d'avancer, en usant de diplomatie et de pédagogie, sans doute ! Nous allons, au sein de l'équipe, reprendre tout ce qui peut être mis en œuvre pour une "présidence" plus "collégiale". Il convient également "d'habituer" le regard et l'oreille de ceux qui sont présents aux obsèques. On ne dira jamais assez que les habitudes ont la vie dure !

Dans les paroisses où l'équipe des funérailles n'est constituée que de femmes, la présidence féminine va de soi. Alors, la présence d'hommes conduirait-elle automatiquement à la situation décrite plus haut ? Le masculin, dans l'Église, est-il tellement pesant que nos esprits ont du mal à dépasser les rôles qu'on lui attribue traditionnellement, et cela, même de la part de celles et ceux qui ont réfléchi à cet état de fait et qui en souffrent ?

Pierre Darnaud
Allier

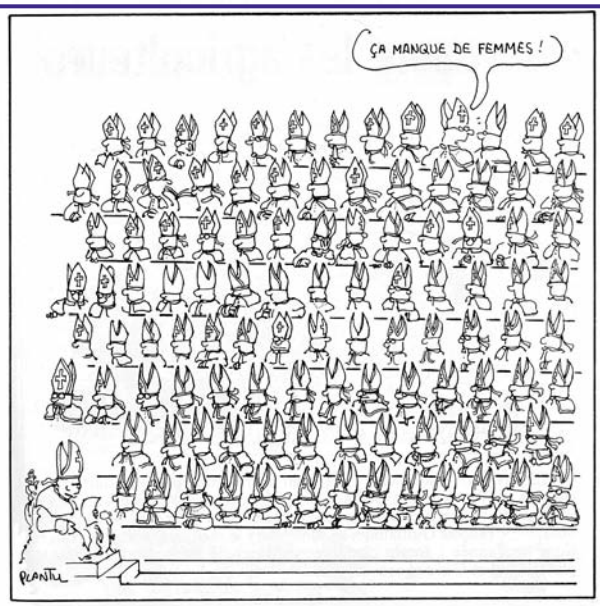

Dessin publié avec l'aimable autorisation de Plantu. © Plantu, 2005

La différence des sexes

Françoise Héritier
Bayard, 2010, collection “Les petites conférences” - 99 p., 12 €

Dans cette petite conférence, l’anthropologue Françoise Héritier donne un condensé simple de son œuvre “pour les curieux de tous les âges”. Elle montre que la différence des sexes comme l’inégalité des hommes et des femmes sont des phénomènes culturels, car être femmes ou hommes c’est aussi reproduire des rôles et pas seulement avoir tel sexe.

Puis elle répond à la question qui taquine chacun : “Pourquoi les premiers hommes ont-ils tout de suite décidé que les hommes étaient supérieurs aux femmes” ? Elle le fait en trois temps :

• Les hommes ont d’abord noté, au-delà de toutes les différences que l’on remarquait d’un groupe à l’autre, qu’il y avait une constante surprenante : partout il y avait des mâles et des femelles. *À partir de cette constatation les premiers hommes ont construit des catégories mentales binaires* (chaud/froid, rugueux/lisse, actif/passif…) qu’ils ont attribuées aux femmes ou aux hommes.

• L’auteur choisit deux autres données pour faire comprendre la logique du point de vue inégalitaire. *Nous sommes vivants, mais nous mourrons. La vie est portée par le sang… La vie c’est la chaleur, la mobilité et tout cela est dans le sang*. Parce que les femmes perdent du sang, on dira qu’elles sont moins chaudes que les hommes, qu’elles sont froides. Aristote a paraît-il théorisé cela.

• Le troisième constat est au cœur du conflit : comment se fait-il que les femmes engendrent non seulement les filles, c‘est-à-dire leurs semblables, mais également les garçons c‘est-à-dire le différent, alors que les hommes eux n’engendrent personne ? Comment expliquer cette supériorité ? De nombreux mythes en donnent des raisons. Ce serait la conséquence de quelque chose que les hommes n’auraient pas dû faire.

Mais alors à quoi servent les hommes dans la génération ? Là encore on trouve de nombreux mythes comme explication. Ce n’est pas parce qu’elles sont supérieures que les femmes engendrent le semblable et le différent : c’est au contraire parce qu’elles ne sont qu’un *matériau, ou bien une sorte de marmite dans laquelle les hommes, par le coït mettent les enfants. Par un renversement étonnant mais rationnel, l’homme devient l’origine*. Dans ces conditions, les femmes sont traitées comme “ressource” qu’il faut bien gérer, car sa rareté peut conduire à la guerre.

N’oublions pas que la connaissance scientifique concernant la question de la procréation commence à s’établir en Europe fin XVIIIe siècle et début XIXe siècle. C’est seulement avec la génétique au XXe siècle, que l’on découvre que chacun apporte la moitié du capital génétique et que l‘acte procréateur repose sur la rencontre d’un ovule et d’un spermatozoïde.

Si, comme l’écrit Françoise Héritier, le modèle de l’inégalité remonte à quatre millions d’années, chaque époque en rajoutant dans le même sens, on réalise que la conception de l’égalité ne va pas s’imposer rapidement ni facilement, que cela sera bien différent d’une société à l’autre, et qu’il va falloir continuer à éduquer avec persévérance !

M-F. Tinel

Les femmes dans l'Église, point de vue sociologique

D.L.R., sociologue en entreprise a rencontré dans sa fonction la question de la place des femmes au travail. Elle a accepté de s'ouvrir à la question plus particulière des femmes dans l'Église. Pour cela, elle s'est appuyée sur une bibliographie spécialisée, sur les textes du magistère et sur les thèses en présence sur Internet. N'ayant pas les moyens de faire une enquête qualitative ou quantitative approfondie elle a effectuée une "enquête exploratoire" afin de débroussailler le sujet. Elle a rencontré dix-huit femmes catholiques de niveau d'engagement et de sensibilité différents. Elles ont accepté de parler librement de leur expérience et de leurs réflexions sur le sujet.

1. **La situation des femmes dans l'Église catholique est paradoxale : elles sont à la fois marginales et majoritaires**. Marginales parce qu'absentes des lieux de décisions et des ministères en tant que laïcs et que femmes. Mais également majoritaires, dans les assemblées, les services bénévoles... Cette présence massive et active est reconnue en paroles par la hiérarchie, mais il ne lui est donné aucune visibilité. Seules quelques personnalités en nombre très limité et issues de milieux restreints accèdent à des responsabilités ecclésiales. Car la position traditionnelle de l'Église demeure inchangée[1] : seuls les hommes peuvent accéder au sacrement de l'ordre qui ouvre aux fonctions de gouvernement.

La question des femmes dans l'Église a un caractère conflictuel et génère beaucoup d'émotions. Les positions, les paroles énoncées renvoient à des interprétations différentes des Écritures, de l'Église et développent des logiques opposées. Ces femmes posent la question du rapport à la tradition, de l'innovation dans une organisation comme l'Église, et de l'acculturation du message universel.

2. On doit remarquer aujourd'hui le **développement d'une forme d'opinion publique au sein de l'Église**. On en trouve trace sur le Web où évêques, théologien(ne)s et simples chrétien(ne)s expriment leurs analyses critiques : débat sur le diaconat féminin, critique de la conception romaine de "la" femme qui présente comme vérité éternelle voulue par Dieu ce qui est le produit d'une culture, d'une époque, d'un milieu.

Ces controverses s'enracinent en partie dans les travaux des chercheurs en sciences humaines qui ont mis en lumière le modèle de la société patriarcale. On peut se référer aux travaux de l'anthropologue **Françoise Héritier**[2] ainsi qu'à ceux de **Pierre Bourdieu**, notamment l'ouvrage intitulé *La Domination masculine*[3]. Françoise Héritier s'interroge sur la présence de l'inégalité hommes / femmes dans toutes les sociétés. Elle relie la domination masculine à cette capacité propre aux femmes d'engendrer le masculin comme le féminin, capacité qui éveille un sentiment infériorisant chez les hommes et entraîne un renversement de situation dans la domination. Pierre Bourdieu quant à lui met en lumière ce qu'il appelle la violence symbolique. Elle consiste en une dévalorisation systématique qui touche les activités effectuées traditionnellement par les femmes et l'injustice des traitements qui leur sont fréquemment réservés. L'opinion dominante présente ces différenciations sous le jour d'une complémentarité voulue par la nature et garantie par l'ordre social. *Bour*dieu analyse également les formes de défense et de participation à leur état de soumission. La souffrance des dominées est réelle mais n'est pas la seule souffrance puisque les hommes également souffrent aussi, eux qui sont soumis à *"l'idéal impossible de la virilité"*.

Les historiens contribuent également par leurs travaux à la prise de conscience de l'importance des monopoles masculins dans tous les domaines. On ne sait des femmes que ce que les hommes ont voulu en dire. Les historiens mettent en lumière des clivages entre les femmes célèbres, traitées comme des exceptions, et les autres réduites à l'anonymat et au silence. **Les travaux de vulgarisation psychologique** insistent pour leur part sur les difficultés de trouver son rôle sexuel dans une société en pleine mutation où coexistent plusieurs codes de conduite, plusieurs modèles et système de valeurs.

Aujourd'hui, grâce à différents facteurs, l'ordre masculin ne s'impose plus avec la même évidence que par le passé, dans notre société du moins. On accepte moins facilement les situations de discrimination. De plus, toujours dans notre société, la condition féminine s'est améliorée en raison d'évolutions de nature diverse : scientifique et technique, juridique et institutionnelle, politique[4]... Il reste cependant des inerties dans tous les domaines.

3. **L'évolution de l'Église catholique** peut être caractérisée avec Céline Béraud[5] de *"révolution silencieuse"*. La fin du modèle historique de la civilisation paroissiale, centrée sur la figure d'autorité paternelle du curé, n'est plus à démontrer. Par ailleurs, les efforts de réajustement pour remédier au manque de prêtres montrent aujourd'hui leurs limites. Ceci fait ressortir le **grand écart** qu'il y a **entre les normes édictées par les institutions et la réalité des pratiques sociales**. Un exemple : alors que, d'après la législation ecclésiale, seuls les laïcs hommes ont accès à la lecture des textes liturgiques (hormis l'Évangile lu par le prêtre ou le diacre), en fait, dans la réalité, de nombreuses femmes assurent ce service.

4. Les résultats de **notre petite enquête exploratoire** permettent de définir sommairement **quatre grands types de comportement** : "adhésion conformiste", coopération critique, militantisme revendicatif, retrait. Ces positionnements dépendent de nombreux facteurs, le bien-être ou le mal-être au sein de leur communauté, la formation initiale, la catégorie socio-professionnelle, l'âge, la fonction et le rôle dans l'Église (ou son absence), le parcours personnel. Tandis que certaines femmes vivent leur engagement comme un épanouissement personnel, pour d'autres le service de Dieu ne peut pas se confondre avec le service de l'institution dans laquelle elles ne se retrouvent pas.

Ces entretiens ont parfois révélé un degré de réflexion très approfondi qui témoigne de la diversité des positions.

♦ Reconnaissance de **l'importance des femmes dans la transmission de la foi** : ce rôle ne se réduit pas au catéchisme "encadré" par les paroisses mais concerne la vie privée.

♦ Reconnaissance de la **difficulté de la situation de l'Église catholique dans les pays occidentaux** :

- souhait qu'il existe une reconnaissance de la pluralité des situations et l'application du principe de subsidiarité ;

- l'Église doit-elle avoir le courage de rappeler des valeurs essentielles oubliées dans la modernité, ou bien doit-elle considérer les mutations comme une chance d'approfondissement et d'adaptation de son message ?

- Reconnaissance pour certains que l'Église n'est pas une institution comme les autres, et cependant, il apparaît légitime pour d'autres qu'existent des espaces de régulation pour gérer les conflits.

- La pénurie des prêtres, les réorganisations au sein des diocèses, l'émergence de nouveaux acteurs comme les diacres ou les permanents laïcs, rendent difficile le positionnement de chaque acteur, y compris les prêtres.

♦ **Participation des femmes**, en tant que laïcs, à la vie de l'Église qui ouvre sur **différentes demandes** ou remarques :

- Inventer de nouveaux modèles compatibles avec la vie familiale et professionnelle des femmes qui participent à la vie paroissiale (engagement limité dans le temps, travail en équipe).

- Effets pervers de l'absence de statut pour les bénévoles : manque de reconnaissance qui conduit vite à l'usure, au déficit de légitimité et de capacité à remplir la tâche demandée, À force de refuser aux femmes un statut, on multiplie les risques de *"récupérer des personnes mal formées et en quête de pouvoir"* (P. Bourdieu).

- Droit à une intelligence de la foi de qualité, une formation à la vie spirituelle et une formation adaptée aux services.

- Le profil des femmes catholiques a changé. Celles qui ont un rôle professionnel par ailleurs n'acceptent plus qu'on demande leur participation sans les consulter, ni les associer aux prises de décision.

♦ **Paradoxe des revendications féministes** au sein de l'Église :

- Considérées comme indispensables et urgentes pour *"faire évoluer l'Église"* par les hommes et les femmes de type militant. Cette évolution passe nécessairement par des transformations juridiques et institutionnelles.

- Considérées comme anti-évangéliques par d'autres personnes. Il existe des formes de discrimination subtiles au sein des paroisses, des prises de pouvoir de laïcs dont des femmes qui en excluent d'autres, pour occuper le terrain et faire valoir leur point de vue.

- L'apaisement des conflits connus dans les années 70 ne masquerait-il pas un phénomène de désengagement et de retrait sans doute très sous-estimé ?

♦ **La question de la vocation**. Cette question a été spontanément abordée (de même que les modalités du recrutement des prêtres, l'image de Marie dans le catholicisme, la possibilité pour des laïcs de donner certains sacrements, l'exemple des Églises protestantes). Les réactions s'opposent de la manière suivante :

- Certaines femmes, de sensibilité traditionnelle, ont totalement intériorisé et repris à leur compte le discours officiel classique sur les vocations sacerdotales : *"notre rôle est d'être effacées et efficaces à l'image de Marie, d'aider les prêtres dans leur mission"*.

- En revanche, le double discours de l'appel à la prêtrise réservé aux garçons et son refus pour les filles devient incompréhensible et inacceptable pour d'autres. Certaines soulignent une confusion entre "appel de Dieu" et "appel par l'Église" : *"Dieu nous parle aussi, mais l'Église n'a pas besoin de nous".*

♦ Pour quelles raisons la question des femmes dans l'Église témoigne-t-elle d'une telle **force émotionnelle** au cours des entretiens ? Peut-être d'abord parce que tout ce qui touche à l'identité sexuelle est constitutif de la personne et que ce qui paraît la mettre en cause est considéré comme terriblement dangereux et menaçant. Ensuite sans doute parce que l'on perçoit le manque de reconnaissance dont on est l'objet. La gestion "au coup par coup"[6] de la participation, l'absence d'une véritable gestion des ressources humaines illustrent bien cette situation.

Mais aussi sous-jacents aux controverses, **deux débats essentiels** sont abordés de manière plus ou moins explicite : **la fidélité à l'esprit de l'Évangile et la peur pour l'avenir de l'Église**, d'autant plus ressentie que ces personnes sont toutes impliquées dans l'Église et lui manifestent de l'attachement. Pour ces deux points, des positions toujours très contrastées. **La fidélité à l'Évangile** conduit-elle à renoncer à tout ministère ou bien, à l'inverse, à donner aux femmes dans l'Église les moyens de remplir la mission qu'ont tous les baptisés de faire connaître l'Évangile au monde ? **La peur pour l'avenir de l'Église** peut conduire à préférer le statu quo par crainte du chaos. On s'inscrit alors dans la tradition des Pères de l'Église qui défendaient *"l'ordre des choses garant de la cohésion sociale"*[7]. À l'inverse d'autres ont *"le sentiment que l'Église travaille elle-même à sa propre marginalisation culturelle et sociale, qu'elle préfère [...] dépérir plutôt que changer ses habitudes et regarder le monde tel qu'il est". "Les seuls qui resteront seront les tradis"* [6].

Quelle conclusion ?

De toute évidence, cette question "des femmes dans l'Église", malgré les apparences, est bien au centre de nombre des problématiques actuelles. Il s'agit d'une question essentielle en vue de l'évangélisation de la société contemporaine réclamée par la hiérarchie ; et pourtant elle n'est pas reconnue comme telle.

Une des conclusions de cette étude est qu'on ne peut plus se satisfaire des discours traditionnels, sous peine de rendre l'Église totalement "illisible" pour toute une part de la société et sous peine de marginaliser les catholiques. Il faut apprendre à penser autrement. Un approfondissement de la question est indispensable : d'un point de vue sociologique, psychologique (articulation du masculin et du féminin en chaque individu), théologique, organisationnel (repérage des innovations et des initiatives de pionniers, évolution du droit canonique).

Plutôt que de poser "la question des femmes", il faut apprendre à se poser celle de la **relation entre hommes et femmes et des moyens de leur coopération**, dans le couple, dans la société, au travail, dans l'Église.

d'après un texte de D.L.R., sociologue

1/ Les prises de position de Paul VI et de Jean Paul II rappellent la tradition qui repose sur les écrits des Pères de l'Église : pas de ministères féminins ni ordonnés ni même institués, pas de diaconat féminin en raison du risque de confusion avec le diaconat ordonné. La raison invoquée est que le Christ n'a pas institué de femmes prêtres et que, lui-même étant un homme, tout prêtre le représentant doit être de sexe masculin. Deux prises de position sous le pontificat de Jean-Paul II, sollicité sur cette question, bloquent le dossier des ministères d'une façon qui se veut définitive face à diverses revendications et actions de lobbying : la Lettre apostolique sur l'ordination exclusivement réservée aux hommes *(1994) et la* Lettre aux femmes *(1995) rédigée à l'occasion de la conférence mondiale de Pékin.*

2/ Cf. dans ce numéro le compte rendu de La différence des sexes*, de Françoise Héritier.*

3/ Paru aux éditions du Seuil en 1988.

4/ Droit de vote et éligibilité (1944), mixité dans l'enseignement secondaire (1959), suppression de la tutelle maritale (1965), remplacement de la notion de "père de famille" par celle "d'autorité parentale conjointe" (1970), instauration du divorce par consentement mutuel (1975), dépénalisation de l'avortement (1975), répression des discriminations sexuelles à l'embauche (1975), meilleure répression du viol (1980), égalité professionnelle entre hommes et femmes (1983), égalité complète des époux dans la gestion du patrimoine de la famille (1984), création du délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail (1992) parité politique (1999).

5/ Céline Béraud, Prêtres, diacres et laïcs, une révolution silencieuse du catholicisme français*, PUF 2007.*

6/ Danièle Hervieu-Léger, Catholicisme, la fin d'un monde*, Bayard, 2003.*

7/ France Quéré, La femme et les Pères de l'Église*, Desclée de Brouwer, 1997.*

Femme déléguée épiscopale

Avant de témoigner de ma place de femme engagée dans l'Église, je voudrais dire que notre premier appel, est celui du baptême, et au nom de celui-ci, on prend une place dans l'Église qui nous invite à en prendre d'autres tout au long de notre vie.

Si je suis engagée dans l'Église aujourd'hui, c'est parce que tout au long de ma croissance humaine, j'ai reçu des appels qui m'ont faire dire oui à celui qui était à la source, c'est-à-dire suivre le Christ.

Si je regarde mon histoire, cela m'est arrivé maintes fois, jusqu'à lâcher une activité professionnelle pour me mettre au service de l'Église et en faire mon emploi. En 2001, j'ai été sollicitée pour suivre la formation dispensée par le diocèse, pour devenir "laïc en charge ecclésiale". En 2003, je recevais une double mission de Mgr Labille :

- Une mission auprès de mon secteur pastoral pour soutenir et accompagner les mouvements de la mission ouvrière et être attentive aux personnes du monde ouvrier.

- Une seconde mission comme accompagnatrice diocésaine de l'ACE (Action Catholique des Enfants), en un mot remplacer l'aumônier qui était avant un prêtre.

Déjà cette mission était nouvelle dans l'Église, pas simplement pour assurer un service, être dans la conduite ou dans l'organisation, mais dans le soutien et accompagnement spirituel.

Puis en 2005, Mgr Labille m'a demandé d'être déléguée diocésaine à la mission ouvrière et membre du conseil épiscopal. Je succédais à un laïc homme qui était un des premiers à exercer cette fonction. Dans la continuité, j'ai pris cette responsabilité. C'était très innovant et inhabituel de proposer ce poste à une femme.

J'ai donc rejoint le conseil épiscopal et je devenais la quatrième femme présente dans ce lieu (avec deux autres femmes laïques, et une religieuse). La parité régnait alors au sein du conseil (avec l'évêque, le vicaire général, le vicaire épiscopal, l'économe diocésain). C'était sûrement assez rare qu'un conseil soit composé de cette manière, et je crois que c'est encore exceptionnel.

Lorsque Mgr Santier, a succédé au Père Labille, il a gardé la même équipe, et il a même accru la responsabilité exercée par les femmes en les nommant "déléguées épiscopales". Cela consiste à intervenir dans certains lieux en son nom en cas d'absence.

Que dire de cette responsabilité que je vis avec beaucoup de joie ? D'abord, c'est une grande chance d'assumer ce type d'engagement, de découvrir tout la vie du diocèse dans sa diversité, ses fragilités, ses richesses, de participer aux orientations et décisions qui marquent la vie du diocèse. Une expérience qui nous rappelle que nous sommes serviteurs pendant un temps donné pour faire vivre l'Église en Val-de-Marne. Elle nous apprend à écouter et donc à rester humble.

Femme dans ce conseil, au début il faut trouver sa place, il faut oser dire ce qui nous semble important ; le fait d'avoir une vie de famille, une vie de communauté, permet de rappeler certains aspects qui ne sont pas toujours intégrés dans une décision ou dans un appel. Nous parlons chacune avec notre sensibilité, et parfois nos réactions, mes réactions font cheminer et modifier le projet initial. Le regard féminin est différent (enfin ce n'est pas un scoop !) mais dans le quotidien, cela peut faire bouger et ramener à la réalité, cela peut apporter un autre éclairage dans le discernement ; la convivialité, l'esprit d'équipe sont des valeurs que nous apportons.

Dans ce lieu-là, je me sens reconnue et en confiance. Je participe et contribue aux réflexions à part égale avec chacun des membres. Nous apprenons à faire équipe ensemble, nous ne partageons pas seulement sur la vie du diocèse, mais nous partageons les moments de nos vies, heureux ou malheureux, comme les naissances, les décès...

Aujourd'hui, les femmes engagées dans l'Église ont acquis une formation ecclésiale, pastorale, et théologique, elles ont des capacités et des compétences qui sont utiles et ne peuvent qu'enrichir toute la vie de l'Église.

Si nous regardons dans l'histoire humaine, à travers la Bible et le Nouveau Testament, les femmes ont une grande place... ainsi que dans l'histoire de l'Église. En m'engageant aujourd'hui, je me sens solidaire de toutes ces femmes que nous découvrons à travers les Évangiles.

D'ailleurs la première qui nous a montré le chemin, n'est-ce pas Marie qui par son "oui" nous a entraînés sur ce chemin ?

Nous pouvons noter dans l'Évangile quelques textes célèbres où il est question de femmes ! La femme pécheresse qui vient verser son parfum sur les pieds de Jésus, ou encore la Samaritaine qui engage le dialogue avec Jésus malgré les interdits de sa culture. Ces femmes font bouger Jésus et lui font dévoiler sa mission.

Nous pouvons aussi citer les femmes au pied de la croix, dont Marie sa mère, qui accompagnent Jésus alors même que la plupart ont déserté les lieux. Elles manifestent par leur présence toute leur humanité.

C'est une femme encore, Marie-Madeleine, qui trouvera le tombeau vide et qui fera la première la rencontre avec le Christ ressuscité ; c'est par sa parole que d'autres vont croire aux paroles que Jésus avait dites avant sa mort. Comme dirait une catéchumène que j'ai accompagnée au baptême : "C'est par elle que tout a commencé".

C'est pourquoi je crois important que des responsabilités d'Église soient confiées à des femmes. Il ne s'agit pas de revendiquer que des femmes accèdent aux ministères ordonnés. Ce n'est pas d'actualité ; mais il s'agit de reconnaître ce qu'elles apportent, d'accueillir ce dont elles témoignent, de reconnaître leur complémentarité comme un don et un talent, et d'admettre que ces responsabilités sont aussi source de croissance humaine et spirituelle, comme pour les hommes. Un jour, peut-être, un ministère laïc sera reconnu dans l'Église et pourra être exercé par des femmes. Depuis que je suis "laïc en charge ecclésiale", cela remplit ma tête, mon cœur, et je ne serai plus jamais celle que j'ai été dans mes commencements : la mission m'a fait bouger, m'a fait élargir mon regard. Je suis une passionnée et je suis passionnée par cette aventure qu'il m'est donné de vivre. Et rien ne pourra l'arrêter, même un mandat pour une durée de mission.

Sylviane Guenard
Déléguée épiscopale
du diocèse de Créteil
à la mission ouvrière,
à la solidarité et aux migrants

Femme pasteur ou femme pasteure ?

Comment doit-on vous appeler ? C'est la question qui m'est probablement le plus posée.

Si cela semble presque anecdotique, cela permet pourtant d'entrer en contact, et la conversation s'enclenche de manière très sympathique. La banalité du questionnement cache la plupart du temps une grande curiosité, qui va bien au-delà de l'appellation. La réponse me permet de situer ce qu'est "être pasteur" : On m'appelle Madame, tout simplement. Car le pasteur est un homme, une femme comme un autre, donc il n'y a pas d'appellation particulière. Et savoir si l'on doit mettre un "e" ou pas à la fin du mot relève plus de la culture, ainsi les Suisses ne se posent plus la question, et affirment la féminisation du mot. En France, c'est plus flou et pour ma part je laisse le choix, tout en assumant pleinement la féminisation du rôle pastoral. Car l'entrée des femmes dans le ministère pastoral, il y a environ cinquante ans, s'est faite progressivement. Les premières de-

vaient être célibataires, alors que les hommes pouvaient (c'était même vivement souhaité) être marié. Il faut comprendre ce que l'institution redoutait et qui était très juste : si les épouses de pasteur assuraient dans la pratique un second ministère, en prenant en charge le plus souvent l'enseignement des tout petits, les relations de liens avec la communauté, il était peu probable que les maris des pasteurs assument de telles tâches. Ainsi, alors que la société en général évoluait, l'entrée des femmes dans le ministère pastoral a bousculé bien des habitudes, émancipant au passage les femmes de pasteur qui n'étaient plus considérées comme des aide-pasteurs. En parallèle, les communautés ont dû évoluer, elles ont dû assumer le principe du protestantisme qu'est le "sacerdoce universel", et ensemble les relations entre pasteur et communauté ont été redéfinies, même si elles varient d'un lieu à l'autre. Le chemin parcouru fait, qu'aujourd'hui, toutes les communautés sont prêtes à accueillir des femmes pasteurs.

Pasteur : entre profession et vocation

Mais être pasteur ce n'est tout de même pas exercer un métier comme un autre, car, si c'est une vraie profession qui exige une solide formation universitaire (cinq ans), le pasteur est avant tout un théologien, il y a également une dimension spirituelle, qui fait éclater les catégories. Être pasteur c'est répondre à un appel, en premier intérieur, et ensuite à accepter la reconnaissance de son Église. Si je suis avant tout une "professionnelle de la théologie", les limites entre la profession et la vocation sont parfois floues, mais comme dans bien des métiers qui sont au service de l'autre. Le discernement pour poser des limites est parfois délicat. C'est une profession, mais où commence-t-elle et où se limite-t-elle ?

Et quel est le quotidien d'un pasteur ?

Que nous soyons homme ou femme cela n'est pas très différent : le culte, les actes pastoraux, des visites, de l'enseignement pour les enfants, les adultes, les relations œcuméniques, interreligieuses, savoir être à l'écoute, et tant d'autres petites choses. Mais aussi d'autres engagements extérieurs. La dimension de service, d'entraide a une grande importance dans mon ministère, c'est pour cette raison que j'ai choisi d'être aumônier de prisons. Cette diversité peut paraître lourde, mais au contraire, comme on ne peut être bonne partout, nous sommes comme tous, faillibles, je perçois cela comme une chance, car cela nous laisse une grande liberté quant à la manière de vivre notre ministère (avec certes quelques incontournables).

Nous sommes selon l'appellation consacrée : "Ministre de la Parole", donc interprète au service du texte biblique. C'est probablement ce qui m'habite le plus. Lire la Bible, l'interpréter, et transmettre sous diverses formes : la prédication au cours du culte, les groupes bibliques où le texte est lu, discuté, et aucune des voix ne fait autorité, si ce n'est la voix du texte. Dans les accompagnements de tous types, soit pour la préparation de baptêmes, bénédictions de mariage, ou services funèbres, soit des accompagnements spirituels, je suis également au service de cette Parole. Dans les tâches d'entraide mon action se fonde sur ma foi. Je crois que le Dieu de Jésus-Christ est un Dieu qui libère, qui console, qui remet debout, et met en marche. C'est cette conviction qui fonde ma démarche, et qui m'a amenée à devenir pasteur. Et je reconnais que c'est une belle chose que de pouvoir le vivre, et c'est ce que m'offre la liberté du protestantisme.

Si dans nos communautés les gens ne sont plus étonnés de voir une femme pasteur, aujourd'hui un tiers du corps pastoral est féminin, les personnes que nous rencontrons dans le cadre de nos fonctions sont souvent intriguées, et la plupart du temps les réactions sont positives. Tout particulièrement lorsque nous célébrons des bénédictions de mariage ou des services funèbres, la plupart des membres de l'assistance ne connaissent pas les protestants et c'est la première fois qu'ils voient une femme officier. C'est une belle opportunité et il n'est pas rare que l'on prenne rendez-vous pour approfondir. Nombre de nos contemporains sont en quête de sens, et l'étonnement face à une femme pasteur, fait souvent place à une confiance qui permet la relation.

J'ai la grande chance d'être dans une paroisse où nous sommes deux pasteurs, homme et femme, c'est une belle complémentarité.

Florence Blondon
Pasteur(e) de l'Église Réformée de France
au temple de l'Étoile à Paris

Vie professionnelle, vie politique, vie familiale, vie carcérale... Quelques regards sur les situations relatives du féminin et du masculin, sur des évolutions qui se dessinent, sur des chantiers à ouvrir ou à poursuivre.

À la campagne

Après quelques années de retraite, je ne voulais plus me déplacer en voiture pour “faire quelque chose”, alors j’ai choisi de m’investir dans mon petit village de 280 habitants.

Je me suis présentée aux élections municipales et j’en suis à mon deuxième mandat.

Que dire des élections ? Difficile d’être élu quand on n’est pas du village, quand on n’appartient pas à une famille du village et, je dirais plus, à un clan familial... Être femme est aussi difficile (trois femmes sur onze conseillers). Il faut dire aussi que les femmes ne se présentent pas. Celles qui se décident sont rares...

Dans mon premier mandat, j’étais classée dans l’opposition dès le début, aussi tout m’a été refusé. Le maire était le maître absolu... J’ai toujours expliqué mes refus de vote. Peut-être ai-je contribué à l’instauration d’autres méthodes, à établir d’autres relations au sein d’un conseil municipal...

Ainsi je vis plus sereinement ce deuxième mandat : je suis toujours dans l’opposition mais la participation est plus active : travail en commissions, délégation à la communauté de communes, au comité des fêtes. Des discussions avec accès aux documents préparent les prises de décision.

Je suis très intéressée par la gestion de la commune : entretien de la forêt, des rues et des chemins, propreté du village, amélioration de la vie des gens, protection de l’environnement...

La création du pôle éducatif a marqué mon premier mandat, et celle du lotissement est en cours de réalisation.

Ma délégation de remplaçante à la communauté de communes me permet de replacer le village dans un environnement plus large et ainsi de participer à l’évolution du canton pour lutter contre la désertification de nos campagnes (dans ce conseil, les femmes sont toujours minoritaires...).

Dessin Huguette Madiès

Je me suis aussi investie dans l’animation du Club des Aînés, ce qui m’établit comme une passerelle entre la municipalité et les autres associations du village.

Ma participation au comité des fêtes me permet de créer, de maintenir et d’approfondir les liens entre les habitants du village, liens entre les générations pour un mieux vivre ensemble à Authoison.

Être conseillère, c’est être exigeante, c’est être citoyenne.

Agnès Poix
Doubs

En CM2 une maîtresse féministe rappelle la règle de grammaire : “le masculin l’emporte sur le féminin” et ajoute “En grammaire, pas dans la vie !”.

Les garçons n’aimaient pas trop cette maîtresse !

La parité en politique ? Une réalité qui reste à construire

Personne n'oserait contester aujourd'hui la légitimité de la parité entre hommes et femmes en politique.

Aussi toutes les listes de candidatures aux différentes élections, qu'elles soient municipales, cantonales ou régionales, font-elles apparaître un nombre égal d'hommes et de femmes rangés avec un soin extrême, à défaut de conviction, selon une alternance remarquable.

Ainsi dans la ville où je suis conseillère municipale, lors des dernières élections, notre liste répondait en tous points à ce souci d'équité et d'équilibre ; chacun des candidats et candidates était affublé d'un numéro prédéterminant une position dans la hiérarchie municipale.

Fort bien, direz-vous ! Regardons-y d'un peu plus près !

La tête de liste étant un homme, il était légitime que le second soit une femme et que lui revienne le poste de 1er adjoint. Eh bien non ! C'est le numéro 3, un homme, qui fut nommé 1er adjoint. J'étais en position 10. Après les élections, le maire composa son conseil avec 9 adjoints, ainsi que le prévoit la loi dans les communes de 20 000 habitants : 5 hommes et 4 femmes. Composition logique. Quelques mois plus tard, un des adjoints ayant démissionné, nous nous sommes trouvés à égalité d'hommes et de femmes. Dans l'ordre de la liste, j'aurais dû devenir la 9e adjointe. Or, (est-ce par crainte de voir basculer le conseil dans une majorité féminine ?), on m'expliqua gentiment que les numéros sur la liste n'impliquaient rien au niveau de la distribution des fonctions (ce que j'avais déjà constaté) et que, d'ailleurs, le poste d'adjoint aux finances pouvait être lié à celui des sports. La solution choisie fut donc d'attribuer les finances à l'adjoint en charge des sports (homme tout à fait compétent, par ailleurs) et de créer deux postes de délégués, l'un pour un homme et l'autre pour une femme, ce qui permettait de préserver l'équilibre…

Faut-il en rire ? Au moins en sourire.

La loi a-t-elle changé quelque chose ? A priori, on pourrait penser que non. Toutefois, elle a permis d'envisager une meilleure représentativité de la partie féminine de notre société. Sans pour autant effacer les préjugés qui portent à penser que les femmes sont d'abord des faire-valoir (potiches qui font bien sur les photos) ou des assistantes (secrétaire tout juste capable de transcrire les belles grandes idées du maître). La loi a entrouvert la porte. Aux femmes de s'y engouffrer pour la maintenir ouverte et en élargir l'ouverture. Car, il ne s'agit pas simplement de se faire octroyer une place mais de faire changer les mentalités. Bien plus que de saisir l'autorisation de s'afficher sur une liste, il s'agit de se faire reconnaître pour ses compétences et ses valeurs.

Les femmes ont à apprivoiser le monde politique et à démontrer la pertinence de leurs analyses sur les situations actuelles. Viendra alors le temps où ce ne sera plus aux femmes de montrer de quoi elles sont capables, mais aux hommes d'accepter le fait que le pouvoir peut leur échapper. Il faut juste souhaiter qu'elles n'y perdent pas leur âme ; c'est-à-dire qu'elles n'oublient pas qu'elles sont des femmes. La plus grande escroquerie de nos temps modernes est d'avoir fait croire aux jeunes filles qu'il fallait qu'elles soient COMME des garçons. Elles ont adopté un comportement

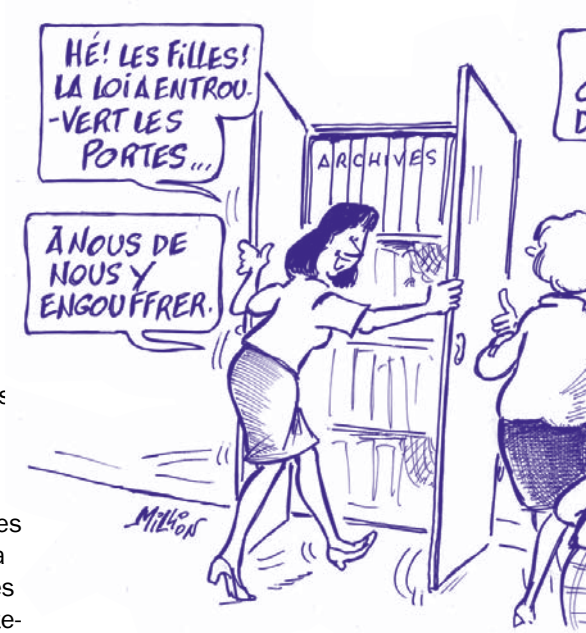

masculinisé, de violence et d'agressivité, comme si pour réussir, il fallait gommer en elles tout ce qu'il y avait de féminin. Était-ce un véritable progrès pour elles ? C'est la diversité des points de vue qui peut enrichir la réflexion et non la reproduction des schémas de pensée à la mode.

Faut-il rappeler qu'égalité n'est pas synonyme d'identité ? Les femmes ont une manière particulière d'appréhender les problèmes parce qu'elles sont autres, parce qu'elles sont femmes, et c'est tant

mieux ! La confrontation de deux points de vue permet d'élaborer des positions intermédiaires, modérées, raisonnables. Dans les instances où la loi sur la parité leur a permis d'entrer, les femmes, tranquillement, grignotent les privilèges des "patrons" en place, avec douceur et fermeté. Elles s'imposent et s'enhardissent. C'est sans doute pourquoi Madame Ségolène Royal énerve tant. Elle reste femme jusqu'au bout des ongles, ne renonce en rien à sa féminité sans céder sur ses engagements. Elle bouscule les lignes comme l'ont fait avant elle, des scientifiques, des artistes, musiciens, peintres ou écrivains.

Dans notre équipe municipale, les femmes ont engagé une résistance active. Régulièrement, elles se retrouvent pour discuter des sujets d'actualité, des politiques nationales ou locales. Elles expriment les résultats de leur réflexion par le biais de leur porte-parole (qui est aussi celui du groupe majoritaire) dans les colonnes du magazine de la ville ou lors des séances du conseil municipal. Chacune de notre côté, nous investissons les instances dans lesquelles nous sommes missionnées pour apporter un point de vue qui, tout en étant loyal à la politique du maire, n'en est pas moins exprimé en terme de femmes.

Le machisme a encore quelques beaux jours devant lui, mais ce pourrait bien être les derniers.

Marie-Inès Silicani
Ardennes
Août 2010

Des Femmes, des Hommes... mais en prison !

5 % de Femmes et 95 % d'hommes ! Où est l'égalité des sexes ? À Fresnes : environ 70 Femmes détenues et 2 200 Hommes.

Les conditions de détention sont les mêmes certes, pour toutes et tous, quant aux cellules, aux repas, aux autorisations de parloirs...

Mais différentes également. Bien que n'allant que très rarement à la MAF (Maison d'Arrêt des Femmes) et uniquement pour le "culte", j'ai l'impression quand même d'une atmosphère plus détendue, moins contraignante. Il semble que les personnes détenues soient plus respectées. Leurs souffrances sont sans doute les mêmes, mais la séparation d'avec les enfants semble infiniment plus difficile à supporter pour les Mères que pour les Pères, quoique...

Dans les coursives, pas de surveillants hommes contrairement à ce qui se passe, non sans ambiguïté, chez les hommes.

Parmi les Surveillantes, beaucoup de jeunes personnes venant des Îles. Pas facile pour elles de se situer dans les coursives des hommes ! D'ouvrir les portes des cellules pour y trouver qui ? dans quel attitude ? de faire sortir des douches ceux qui veulent y rester et, pour ce faire, de mettre le bout de son nez dans le local, à la grande furie parfois des hommes et en particulier, mais pas seulement, des musulmans. Pas facile de ne pas donner prise à l'inévitable fantasme dont elles sont, à peu près inévitablement, les objets, détresse sexuelle officiellement tue mais omniprésente.

Celles qui n'ont pas encore appris à "se situer" en sont réduites à être dures, sans féminité, d'autant plus qu'elles ne peuvent se permettre le moindre écart ou la moindre familiarité.

Dans les coursives des hommes, pratiquement pas de Surveillantes un peu âgées. Où sont-elles passées ?

Mais comme partout ailleurs : la présence de ces Femmes, d'après certains Détenus plus équilibrés que d'autres, apaise l'atmosphère, abaisse le taux de violence, augmente parfois le respect envers la population carcérale !

À noter qu'à Fresnes, depuis 115 ans, c'est la première fois que le chef d'Établissement, remplacé tous les quatre ans, est une Femme !

Michel Dupont
Val-de-Marne

Positionnements sociaux des familles monoparentales

La Fédération Syndicale des Familles Monoparentales a été créée en 1967.

Elle s'appelait à l'époque "Fédération des Femmes Chefs de Famille". Elle est née à partir de la réflexion de militantes de la Confédération Syndicale des Familles qui élevaient seules leurs enfants (veuves ou divorcées) et qui ont pris conscience qu'elles n'étaient pas reconnues en tant que chefs de famille et que leurs problèmes n'étaient pas, ou peu, pris en compte dans les activités et actions de la CSF. Elles ont pris conscience de la dimension collective de leurs difficultés et se sont constituées en "commissions". Elles ont invité d'autres femmes dans cette situation afin de mieux cerner leurs problèmes spécifiques et d'avoir une action plus efficace.

En effet, dans le Code Civil, pour être chef de famille, il fallait être homme (et français). La notion de faute pesait sur les divorcées, les enfants illégitimes représentaient un poids que l'on avait soin de faire oublier.

À cette époque, les femmes avaient encore un statut de mineures selon le Code Civil.

- Les veuves devaient subir la tutelle d'un conseil de famille.
- Les divorcées se voyaient accusées de fautes.
- Les mères célibataires élevaient des enfants illégitimes.

Il s'avérait aussi nécessaire d'imposer ce terme de "femme chef de famille" ; la loi sur l'autorité parentale n'était pas encore votée.

En 1972, Paule Grall, première présidente de la Fédération, remet en cause devant l'Assemblée générale de l'UNAF[1], l'article 1er du Code de la famille qui définissait la famille autour de son "chef" qui ne pouvait être que le père. Le 11 juillet 1975, cet article est abrogé, les parents élevant seuls leurs enfants sont reconnus comme famille à part entière.

Grâce aux luttes de ces femmes, la législation, la société et les politiques familiales se sont transformées. Sur le plan du droit social, elles étaient tout aussi démunies dès qu'elles n'étaient plus ayant-droit d'un mari ou compagnon.

Pour mémoire :

- il n'y avait ni allocation orphelin, ni allocation de parent isolé,
- la couverture maladie s'arrêtait au décès du conjoint, il n'y avait aucune garantie de ressources, ni protection sociale,
- les pensions de réversion n'étaient attribuées qu'après 60 ans,
- les femmes divorcées qui avaient vécu des dizaines d'années avec leur ex-mari n'avaient aucun droit à la réversion,
- on ne pouvait divorcer qu'en s'accusant, même s'il fallait inventer des griefs,
- les "filles-mères", pour faire entrer l'enfant dans leur filiation devaient engager une procédure d'adoption, elles assuraient l'éducation de leurs enfants illégitimes, c'est-à-dire que la loi ignorait les droits de ces enfants qui n'avaient pas choisi leur naissance.

La Fédération a contribué par son action à faire changer les lois fondamentales du Code civil et du Code de la famille.

L'évolution des structures familiales, où le mariage perd de son importance, entraîne un changement plus ou moins rapide de cette situation de parent seul. La situation de famille monoparentale devient une séquence de vie. On ne voudrait plus s'y installer.

Notons aussi que la crise actuelle de l'emploi se répercute négativement sur une catégorie de demandeurs d'emploi. Avec quelques années d'inactivité professionnelle, sans formation ou une formation inadaptée, et en plus de jeunes enfants à charge, ces demandeurs d'emploi n'ont aucun espoir d'insertion dans une

activité salariée. Ils s'installent dans les prestations possibles et finissent dans les nouveaux îlots de pauvreté.

Depuis 40 ans, la Fédération s'est toujours battue pour obtenir de nouvelles lois, pour exprimer l'existence sociale des familles monoparentales, leur permettre d'être représentées et de faire valoir leurs droits, promouvoir des services et des réalisations sociales répondant aux intérêts de ces familles.

Aujourd'hui, en 2010, ces associations tiennent régulièrement des permanences d'accueil dont l'objectif est de renseigner, d'accompagner ou d'orienter les familles monoparentales confrontées à des problèmes divers, mais aussi de les mobiliser pour obtenir ensemble des droits en ce qui concerne le divorce, les prestations, le logement, l'accueil de la petite enfance... Les rencontres conviviales, les sorties, les ateliers, les groupes de parents répondent aussi à la demande des familles monoparentales de sortir de leur isolement.

La Fédération est cofondatrice de "Enos" qui est un réseau européen d'associations de familles monoparentales dont l'objectif est d'améliorer la situation matérielle, juridique, sociale et culturelle de ces familles. En effet, la mutation des formes familiales en Europe a développé différents statuts auxquels doivent s'adapter les législations afin qu'il y ait une égalité de droit pour toutes les familles.

En outre, le réseau s'attachera à établir ou à favoriser des liens entre les populations de la communauté européenne. Il se positionne contre toute forme de discrimination et s'opposera à toute politique familiale et sociale nationaliste.

Patricia Augustin
Confédération Syndicale des Familles

1/ Union Nationale des Associations Familiales

Appel à une réforme de la justice familiale

Jean-Marc Ghitti

Cerf, 2010, 394 p., 35 €

Jean-Marc Ghitti propose une réflexion qui s'appuie sur une expérience vécue très douloureuse qui a suscité un sentiment d'injustice profond. L'auteur a été exclu de l'éducation de ses enfants à la suite de son divorce.

Il lui a fallu tout un "chemin de parole" pour passer de la plainte à la résistance, puis de la colère à ce qu'il appelle d'une expression très forte : "la dissidence qui n'est rien d'autre que de tenir éveillée l'objection de conscience". Sa réflexion le conduit à se révolter contre la déshumanisation d'un ordre politico-judiciaire qui ne respecte pas les personnes. Il fonde sa révolte sur la conscience qu'il n'y a pas d'ordre humain sans reconnaissance réelle et concrète de la paternité. La présence paternelle est nécessaire comme présence éducative pour l'enfant. L'enfant a besoin de ses deux parents, même s'ils ont divorcé. Il dénonce non point tant l'ordre juridique que la pratique judiciaire. Celle-ci requiert des experts qui imposent leur idéologie, le plus souvent obscure, faite d'irrationalité et de conservatisme. Leur posture de pouvoir ajoute la violence à la violence. Il rejette l'enquête sociale qui cherche à définir "le bon parent" et à exclure l'autre et dénonce ce système d'oppression qui remplace le bien réel des enfants par une conception judiciaire de l'intérêt de l'enfant. Il fait appel à une logique démocratique qui repose sur le consentement des intéressés, "le droit à résoudre entre soi les conflits". Il demande enfin au juge de ne pas se substituer aux familles, mais de leur permettre de se mettre d'accord dans une pratique du dialogue qui peut seule permettre de sortir du chaos de la crise. Ce livre repose sur la connaissance très précise du système juridique et judiciaire.

Mais... mais c'est un homme !

Notre profession, l'enseignement, s'est tellement féminisée, depuis les hussards noirs de la République et les instituteurs chers à Pagnol, que nous ne prenons plus garde au fait que, dans d'autres métiers, ce sont les hommes qui ont dû conquérir des places traditionnellement réservées aux femmes. À l'occasion de ce numéro sur "Féminin/Masculin" (j'ai juste mis ces deux mots par ordre alphabétique, mais je me demande pourquoi on les met si souvent dans l'autre sens...), deux souvenirs me sont remontés en mémoire.

D'abord, le cas de Sylvain, instituteur en maternelle, qui a choisi de débuter ainsi sa carrière (il officie maintenant en primaire, en CE2 ou CM1). C'était il y a une bonne quinzaine d'années. Quelle ne fut pas la surprise des mamans, qui, accompagnant à l'école maternelle le jour de la rentrée leurs bouts de chou, auxquels elles avaient assuré que "*la maîtresse*" serait très gentille et leur apprendrait des tas de choses intéressantes, de se trouver face à face avec un jeune homme ! Doux et calme, grand, cheveux blonds-roux bouclés et barbe légère, Sylvain avait pourtant tout du "doux Jésus" de l'iconographie sulpicienne, propre à les rassurer. Eh bien, les mamans furent cependant inquiètes quelques jours, alors que tout se passa très bien avec les enfants, même si certains appelèrent parfois Sylvain "maîtresse" en début d'année. Une ATSEM secondait "le maître", auquel quelques mères mirent pourtant un certain temps à s'habituer, semblant ainsi oublier que, comme ses collègues femmes, il avait reçu une formation professionnelle sérieuse et qualifiante pour ce travail... tout homme qu'il était en école maternelle.

Pour mémoire, ***"les enseignants hommes ont été écartés de l'enseignement préélémentaire,*** *pendant un temps, depuis la loi de* ***1886*** *qui imposait un recrutement uniquement* ***féminin*** *pour l'enseignement préscolaire. Cette loi a été abrogée en* ***1977****, donnant aux hommes l'occasion de réapparaître dans l'éducation des tout-petits, et remettant ainsi en cause*

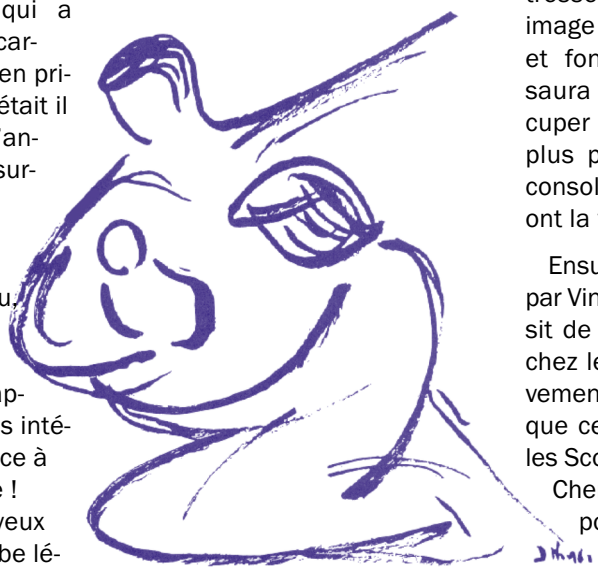

la notion de compétence maternelle innée". La circulaire du **2 août 1977** précise que la pédagogie *"ne peut relever comme on le croit trop souvent du seul bon sens et de l'intuition"* ; l'objectif de la maîtresse n'est pas de *"remplacer la mère, mais de parvenir à ce que chaque enfant se plaise à vivre à côté d'elle et de ses pairs"*[1].

À présent, la présence d'hommes professeurs des écoles en maternelle semble plus naturelle et mieux acceptée, et d'ailleurs, elle *"est bénéfique surtout pour les enfants de famille monoparentales qui vivent avec leur mère. Elle peut contribuer à l'équilibre de l'équipe pédagogique"*[2]. Certains vont même jusqu'à dire *"qu'il y a une volonté politique de déféminiser l'image de la profession, pour permettre à des hommes de prendre leur place comme éducateurs de la petite enfance"*[3]. Mais les stéréotypes liés au sexe sont encore puissants, qui voient en la maîtresse de "mater"-nelle une image ou un substitut de la mère, et font penser qu'une femme saura mieux qu'un homme s'occuper d'enfants de cet âge, sera plus patiente, plus pédagogue, consolera mieux... ! Les préjugés ont la vie dure...

Ensuite voici l'expérience vécue par Vincent, qui, il y a dix ans, choisit de devenir "chef Jeannettes" chez les Guides de France (mouvement alors féminin), bien avant que celles-ci ne fusionnent avec les Scouts de France (en 2004).

Cherchant un 3e stage pratique pour valider un BAFA, il entra par hasard en contact avec une chef de groupes des Guides de France, qui le reçut, et le recruta pour sa troupe de Jeannettes qui n'avait plus qu'une seule cheftaine. Il amena avec lui deux autres de ses amis, et la "maîtrise" des Jeannettes (entre 8 et 11 ans) fut donc constituée d'une cheftaine expérimentée et de trois jeunes chefs débutants et enthousiastes. D'après Vincent, le contact se passa très bien avec

les fillettes, qui apprécièrent le dynamisme des jeunes gens ; je lui ai demandé si, lors du camp d'été, il n'avait pas été gêné de devoir gérer des moments comme la toilette, d'éventuelles crises de panique nocturne, voire un pipi au lit, ou autre : non, me dit-il, tout s'est passé très naturellement, le camp venant après toute une année passée ensemble, dont des réunions le samedi et quelques week-ends campés. Comment les parents ont-ils accueilli cette forte présence masculine ? S'ils furent un peu surpris lors de la réunion de rentrée, ils s'habituèrent très vite aux "chefs", grâce à qui l'activité pouvait être maintenue, et apprécièrent leurs qualités et leur pédagogie. Et Vincent de me confier d'un ton malicieux que finalement, les plus surpris et réticents au premier abord devant nos trois "chefs Jeannettes", ce furent les cadres du mouvement : lors du premier stage de formation, qui se faisait déjà en commun entre les Scouts de France et les Guides de France, Vincent et ses amis furent *"regardés bizarrement le premier jour par les autres chefs (de louveteaux) et les cheftaines (de jeannettes) et par les formateurs"*, mais ensuite tout se passa très bien... Les préjugés vous dis-je !

La sagesse est depuis si longtemps une vertu typiquement féminine que ce n'est que depuis 1982 que la profession de sage-femme s'est ouverte aux hommes ! Ils sont moins de 300 actuellement en France, et plutôt jeunes évidemment. Mais comment appeler un "homme sage-femme" ? Un accoucheur ? Un maïeuticien ? Un parturologue ? En fait, le nom n'est qu'une préoccupation très lointaine de ces dames quand elles découvrent que "leur" sage-femme sera un homme. Un article de *Ouest-France* du printemps dernier[1] présentait Matthieu, qui débute dans le métier : il assure que, la première surprise passée, tout se passe en général très bien. Selon lui, c'est la qualité de la relation à établir avec la future maman qui prime, et il ajoute que souvent le papa n'est pas mécontent de voir quelqu'un de masculin en salle d'accouchement. L'homme sage-femme est même réputé *"plus doux dans les soins et dans les touchers"* par certaines mamans qui ont aussi apprécié ses mots d'encouragement et son empathie. Ses collègues femmes assurent ne plus voir la différence au bout de quelques jours. Et si on lui dit que c'est un handicap de ne pas avoir vécu d'accouchement lui-même, Matthieu rétorque que toutes les sages-femmes ne sont pas mères, et qu'autrefois, les "matrones" étaient souvent de vieilles filles, dépositaires de tout un savoir.

Donc, Mesdames et chères consœurs féministes, tout occupées que nous soyons à conquérir de haute lutte les professions et les places longtemps réservées aux hommes, sachons les regarder sans préjugés lorsqu'ils occupent "nos" fonctions "traditionnelles"...

Catherine Réalini
Île-de-France

1/ Chantal Costantini, "L'école maternelle, fonction maternelle ou paternelle ?", article publié sur le site de Jacques Nimier.
2/ Bulletin Classes Uniques, dossier de 06/2000, coordonné par M. Pajean, Savoie (73).
3/ Thèse de Mme Céline Delcroix sur Les identités professionnelles sexuées des enseignants (es) du premier degré, Université de Paris X-Nanterre, 2009.
4/ Ouest-France *du 30 mars 2010.*

La maîtresse de CE1 explique à la maman d'une petite fille : "Elle a bien du mal avec le masculin et le féminin. Elle aura du mal à l'école et n'ira pas bien loin !".

Quelques années plus tard la fillette devenue jeune femme est reçue au Capes de philo...

Méfions nous des pronostics !

Coup de fil à l'université : on cherche le professeur X, une voix féminine répond, on pense que c'est sa secrétaire. Cela montre au moins deux ignorances : il y a bien longtemps que l'université n'a plus les moyens d'accorder une secrétaire à tous ses professeurs (1 pour 30 enseignants-chercheurs serait plutôt la norme, à certains endroits), et certains d'entre eux sont même des femmes !

Que l'on songe à la situation des femmes dans le champ économique en Allemagne, à la scolarisation des filles dans l'Afrique subsaharienne ou la situation de la société d'Amérique Latine, force est de constater que femmes et hommes ne sont pas en pleine égalité !

Hommes, femmes, travailler ensemble

Au CCFD-Terre solidaire, l'une des six thématiques prioritaires de notre rapport d'orientation 2008-2012 est "l'évolution des rapports Hommes-Femmes pour plus d'égalité". Pourquoi avons-nous choisi cette thématique ? Car *"malgré le soutien à des projets menés par des femmes ou en faveur des femmes, leur sous-représentation dans tous les espaces de décision demeure criante. Au nord comme au sud, les violences, les discriminations qu'elles subissent augmentent"*. (Extrait du Rapport d'Orientation).

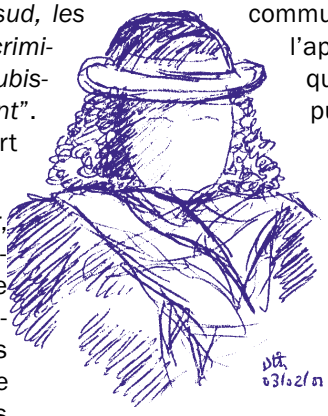

L'an dernier, suite à l'interpellation de femmes de plusieurs associations partenaires d'Amérique Latine (AL), très attentives à cette thématique et engagées localement pour faire bouger leur société, nous nous sommes interrogés sur nos pratiques. Nous avons alors constaté qu'ici, en France, grâce à l'obstination de nos aînées, nous avons progressivement acquis tous les droits élémentaires : droit de vote, droit au travail pour les femmes mariées, sans autorisation du conjoint, droit au compte bancaire, droit à disposer librement de son corps... Il n'en reste pas moins que dans de nombreux domaines des inégalités réelles persistent. Mais sont-elles reconnues par notre société ?

Nous avons alors décidé avec nos partenaires d'organiser un séminaire en Argentine intitulé "Prendre en compte la perspective de Genre dans nos pratiques" qui a réuni une quarantaine de personnes membres d'une vingtaine d'associations partenaires d'AL ainsi que des bénévoles et salariés du CCFD-Terre solidaire. Le but était de partager nos expériences et de définir une stratégie commune de promotion de l'approche "genre" telle qu'elle est travaillée depuis de nombreuses années en Amérique Latine.

La participation latino-américaine était exclusivement constituée de femmes. L'équipe française était en parité. Dans un premier temps, les latinos ont souhaité présenter la situation des femmes en AL, puis dans un deuxième temps nous avons tenté d'analyser comment dans nos associations nous pouvions faire avancer concrètement la prise en compte de la problématique du "genre".

La société latino-américaine

La société latino-américaine est caractérisée par un patriarcat machiste, une violence présente dans toutes les sphères de la société et particulièrement dans la famille, une omniprésence de l'Église plutôt traditionnelle, et une non-application des lois ou engagements signés par les États.

Une société dominée par le "varon"

Une société dominée par le "varon", être sexué mâle, (les Latinos ont un terme propre pour nommer l'être masculin que nous désignons par "homme"). Présent dans la sphère publique, il est formé, productif avec une reconnaissance sociale, un salaire... contrairement à la femme qui, elle, occupe la sphère privée avec le travail domestique et l'éducation des enfants, travail non reconnu (pas de salaire), non productif au sens économique du terme. Peu ou pas formée, dépendante de l'homme et sous sa domination, elle accepte la violence par "tradition", car elle n'a jamais connu autre chose.

Une société violente

Au-delà des conflits armés, partout on parle d'une violence masculine, liée sans doute, chez certains, à un "mal-être" (chômage, déplacement...), à une dévalorisation, à la dépression, à l'alcool qui engendre la violence envers l'être plus faible, expression de domination, de pouvoir... c'est une réalité continentale.

Face à cette situation certaines associations ont choisi d'agir

comme la *Red de Mujeres del Sur* (Réseau des femmes du sud). À son origine des femmes, elles-mêmes victimes de violences, se sont réunies. Elles ont pu faire un travail personnel de prise de conscience de leur situation, ont suivi des formations d'écoute et de soutien. Aujourd'hui, elles tiennent des permanences pour écouter les femmes en difficulté, les conseiller, leur apporter de l'aide pour différentes démarches. Elles se rendent régulièrement dans les quartiers et font également un travail d'information et de "formation" auprès des instances comme la police municipale, les tribunaux...

Une société où les femmes sont responsables de la survie de la famille

Les femmes rurales représentent 48 % de la population d'AL dont 80 % sont productrices d'aliments de survie et conservatrices de la nature. Le travail des jardins privés est une extension du travail domestique, il appartient donc à la sphère privée. Les femmes ne possèdent pas de titre de propriété. Elles sont responsables de l'éducation des enfants envers lesquels elles reproduisent le schéma ancestral. Néanmoins on note que dans les situations de crise, de grande difficulté, c'est toujours la femme qui doit faire face, le plus souvent seule, à la survie de la famille et en particulier des enfants.

Angela, la représentante de l'association FENACOOP du Nicaragua, attirait notre attention sur les conséquences du soutien de certains projets : aider les femmes à pouvoir cultiver un jardin pour améliorer les revenus de la famille, c'est leur donner deux charges de travail supplémentaire (en plus de la maison et de l'éducation des enfants, elles auront le travail de la terre et la commercialisation des produits) dont le bénéficiaire sera le mari et non elle-même. La femme est alors totalement perdante. Ce genre de projet pour améliorer la condition de vie des familles va totalement à l'encontre de la perspective de "genre" car les rapports hommes-femmes ne sont pas du tout pris en compte.

Au cours du séminaire, chaque représentante présentait un projet sur la thématique du genre organisée par son association. Parmi les choix de projets, tous concernaient directement les femmes sauf un, mené par des hommes en Haïti, qui fut une véritable surprise pour les participantes.

Il s'intitulait "Association des hommes dévoués". Suite à une grande période de violence avec utilisation du corps des femmes et des fillettes (nombreux viols...) en 2004-2006, des femmes ont réfléchi à cette situation et ont mesuré l'importance d'en parler en famille. Certains hommes (père, frères...) ont décidé de créer une association pour aller parler de cette violence faite aux femmes à d'autres hommes, participer à des formations pour les jeunes, aller sensibiliser les autorités (police, justice avec magistrats...) pour qu'ils ne disent plus qu'ils ne savaient pas et que la loi puisse être appliquée. Voilà ce que l'on peut vraiment appeler un travail conjoint et surtout une prise en compte de tous les acteurs sur la problématique de genre.

En conclusion de ce séminaire, nos partenaires ont tenté de lister les principaux acteurs de changement nécessaires. Il faut bien avoir conscience que c'est une transformation de la société dans son ensemble qui permettra une réelle égalité dans les choix de vie des hommes et des femmes. Pour cela trois points paraissent essentiels à travailler dans un premier temps en Amérique Latine :

1. Donner aux femmes accès à l'instruction et à la formation qui leur permettra de pouvoir faire le choix de leur vie.

2. Reconnaître le travail des femmes par la prise en compte du travail "domestique et familial" avec rémunération et protection sociale (sécurité sociale, retraite...). Elles obtiennent ainsi une indépendance financière.

3. Faire prendre conscience aux femmes que la violence dont elles sont victimes n'est pas une fatalité. D'où l'importance de la prise de conscience par les hommes que leur violence est inacceptable, et du travail d'éducation et de transmission de la non-violence par les parents aux enfants.

De notre côté, nous avons pris conscience que *"l'évolution des rapports hommes-femmes pour plus d'égalité"* ne doit pas être qu'une affaire de femmes.

Il est clair que Hommes et Femmes nous sommes différents mais égaux en droits, ce qui est un principe universel. Prendre en compte la problématique "GENRE", c'est donner des opportunités égales pour tous, un libre choix de sa vie pour chacune et chacun. On ne parle pas de GENRE simplement parce qu'il y a la présence de femmes, c'est un réel partage des charges et des responsabilités. Nous sommes complémentaires.

Il nous est alors apparu clairement qu'un changement profond de nos sociétés ne serait possible que si, hommes et femmes, nous acceptons de travailler ensemble. Cette transformation sociale doit toucher aussi bien la sphère privée (les relations au sein de la famille, du couple, le partage des tâches

ménagères, l'implication du père et de la mère dans l'éducation des enfants...) que la sphère publique (organisation de la garde des enfants, programmes scolaires d'éducation des filles et des garçons, accès identique aux responsabilités tant politiques que dans les entreprises pour les hommes et les femmes...). Comment aujourd'hui, dans notre société occidentale, pouvons-nous poursuivre ce travail, non pour obtenir "une évolution des rapports Hommes-Femmes pour plus d'égalité", mais pour atteindre "des rapports Homme-Femmes en pleine égalité" ?

N'oublions pas aussi celui qui est là au cœur de toutes nos actions, le Christ. N'a-t-il pas toujours rendu leur dignité aux femmes qu'il croisait? Dans une société où les femmes n'avaient pas le droit de lire la *Torah*, Jésus leur offrait personnellement, un accès à la parole divine : "Marthe, Marthe, tu t'inquiètes, tu t'agites pour bien des choses. Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas retirée". Par ces paroles il reconnaît à la femme une pleine humanité, mais aussi sa place contemplative. N'est-ce pas Marie-Madeleine qui a découvert le tombeau vide ? C'est donc une femme qui est porteuse de l'annonce de la résurrection. Comment aujourd'hui dans notre Église, les femmes sont-elles porteuses de cette annonce ? Ensemble, hommes et femmes, nous sommes chacune et chacun appelés à être "prêtres, prophètes et rois" au service de Celui qui est Amour et donc de chacune de nos sœurs et frères en humanité.

Alice Barthélémy
Membre du CA du CCFD-Terre solidaire
Représentante des Scouts et Guides de France

La scolarisation des

Deux pays sur trois dans le monde sont confrontés à des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, et la moitié d'entre eux sans doute n'atteindront pas l'objectif de parité des sexes dans l'éducation d'ici 2015, selon un nouveau rapport de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU). D'après ce rapport, seuls 85 pays assureront aux garçons et aux filles un accès égal à l'enseignement primaire et secondaire en 2015 si les tendances se confirment, et 72 pays n'ont aucune chance d'atteindre cet objectif.

"Les progrès obtenus dans l'accès des filles et des femmes à l'éducation et à la formation au cours des dernières décennies risquent d'être sapés par les réductions de l'aide internationale et des investissements nationaux, alors que le monde affronte des crises imbriquées. Or, nous savons tous qu'une remise en cause de l'éducation des filles et des femmes ne fera qu'accroître les vulnérabilités et renforcer le cercle vicieux de la pauvreté".

La conférence mondiale "Éducation pour l'égalité des sexes : engagement pour l'équité", qui s'est déroulée en mai 2010 à Dakar, a fait le constat suivant : aujourd'hui 72 millions d'enfants restent encore privés d'école primaire dont une majorité de filles ; en 2015 il y en aura encore 56 millions selon les estimations.

C'est en Afrique subsaharienne que l'inégalité d'accès à l'éducation reste la plus forte et c'est un travail de longue haleine que de changer des mentalités dans des sociétés où la scolarisation des filles est moins valorisée que celle des garçons.

Les participants à cette conférence ont noté cependant de réelles avancées : en dix ans, les écarts entre les sexes se sont nettement réduits. Selon les chiffres de l'UNICEF, à l'approche de l'an 2000, seules 50 à 60 % des filles en âge d'aller à l'école primaire étaient scolarisées en Afrique subsaharienne. Aujourd'hui le taux des inscriptions est cinq fois plus élevé que dans les années 1990. Certains pays d'Afrique subsaharienne ont supprimé en primaire les frais de scolarité qui étaient un frein important chez les plus pauvres, pour la scolarisation des filles jugée moins prioritaire que celle des garçons. Les efforts ont été tellement concentrés sur le primaire que l'on a remarqué un léger recul de la scolarisation dans l'enseignement secondaire.

Pauvreté, situation des minorités ethniques, différences linguistiques, insuffisances des infrastructures d'éducation en milieu rural sont autant de facteurs qui jouent un rôle dans le taux de scolarisation, et en particulier celui

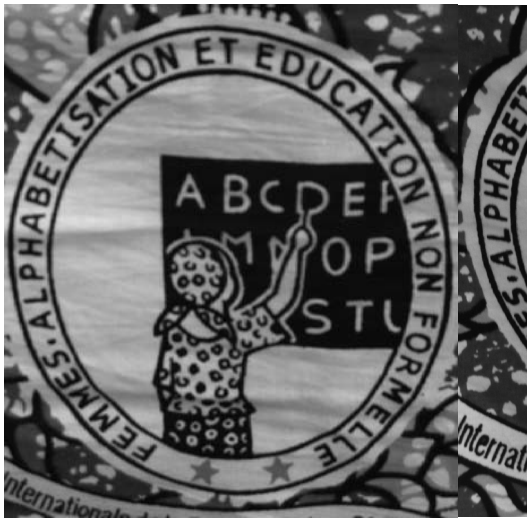

s filles en Afrique subsaharienne

des filles. Les familles pauvres, pour limiter leurs charges, auront tendance à ne scolariser que les garçons. Ceux-ci travaillent dans les champs pendant la saison des pluies, c'est-à-dire pendant les vacances scolaires, ce n'est donc pas un frein à leur scolarisation, alors que les filles peuvent aider à la maison pendant toute l'année. Il est essentiel de sensibiliser les parents et la communauté pour que cessent les mariages précoces des jeunes filles et toutes les autres pratiques qui nuisent à leur scolarisation. Enfin, il est important aussi qu'au sein même des écoles soit valorisée l'image des jeunes filles en développant leur participation aux activités sportives et culturelles, et en les choisissant par exemple, comme responsables de classes : traditionnellement, toutes ces activités sont plutôt réservées aux garçons.

Or, les enjeux de l'éducation pour tous sont considérables. Toutes les études montrent que les filles instruites deviennent des acteurs de changements importants pour leur famille, l'économie du pays et la société. Offrir aux filles une éducation de qualité permet de combattre la pauvreté, de lutter contre les maladies et de contribuer à la croissance économique. En effet, les femmes instruites se marient plus tard et ont en moyenne moins d'enfants. De plus elles savent mieux les protéger contre les aléas de la vie, savent anticiper et prendre les bonnes décisions, vaccinent davantage leurs enfants, se protègent mieux contre le VIH…

Photos Gabrielle Gaspard

Est-il encore possible d'atteindre l'objectif principal du projet "Éducation pour tous", qui est de parvenir à l'enseignement primaire universel d'ici à 2015 ?

Actuellement, les deux tiers des 781 millions d'adultes analphabètes du monde sont des femmes.

La situation est encore plus complexe au niveau secondaire. Les garçons y accèdent plus facilement que les filles dans 38 % des pays, alors que c'est l'inverse qui se produit dans 27 % des pays. Cependant, dans le secondaire, les disparités observées au détriment des filles sont plus marquées que celles qui touchent les garçons.

L'écart entre les sexes est tout aussi marqué dans l'enseignement supérieur, toutes régions confondues. Dans des pays comme l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée ou le Niger – ayant un PIB par habitant inférieur à 3 000 dollars – on compte moins de 35 femmes pour 100 hommes parmi les étudiants. En Afrique subsaharienne, les progrès stagnent depuis dix ans.

J. M.
Novembre 2010

La crise, une menace pour la scolarisation ?

La crise financière mondiale va-t-elle remettre en cause les progrès réalisés dans les pays les plus pauvres de la planète ? Le rapport mondial 2010 de suivi sur l'Éducation pour tous tire la sonnette d'alarme.

"La crise est encore trop récente pour que l'on puisse en mesurer toutes les conséquences. Celles-ci ne toucheront pas que les pays pauvres : aux États-Unis certains parents n'ont plus les moyens d'envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles qui sont privées. D'une manière générale, la baisse des dépenses publiques ou la hausse des denrées alimentaires a toujours eu un effet négatif sur la scolarisation, comme on a pu le constater il y a quelques années en Argentine et en Extrême-Orient. Et lorsque les parents doivent faire des choix, c'est presque toujours l'éducation des filles qui est moins valorisée".

Femme et arbre du savoir

En 1984, pendant la campagne d'alphabétisation dénommée **"Opération Bantaare" ?**, nous avions interviewé un vieil homme sur sa vision de l'alphabétisation des femmes. Il avait pris son temps et nous avait répondu : *"Pour moi, l'alphabétisation des femmes c'est comme une lampe qu'on a allumée et placée très haut dans un arbre. La femme commence à grimper dans l'arbre pour atteindre la lumière, mais au moment où elle est montée dans les branches, une main invisible enlève la lumière. Il fait noir et elle est obligée de redescendre dans le noir".*

Cette métaphore de "l'arbre du savoir" illustre bien l'éducation des femmes. La lampe à atteindre est tout en haut. Elle est comme le savoir qui n'est pas à portée de main. Il ne se donne pas. Son acquisition exige des efforts, et sans doute encore plus de la part des femmes qui désirent s'instruire. En plus de l'effort physique et intellectuel qu'il faut déployer pour arriver au sommet où se trouve la lumière qui éclaire et guide vers la conquête de la liberté, de l'autonomie de penser et de décider, l'ascension est pénible, car, grimper dans un arbre est une activité que les sociétés africaines considèrent comme réservée à l'homme. Autrement dit, le vieil homme nous disait que l'ascension de l'arbre du savoir est interdite aux femmes. Une vision à l'image des rôles que la société assigne aux femmes.

Le poids des traditions tout comme le faible niveau d'instruction des parents et leur situation économique précaire, le coût et l'éloignement des écoles... concourent en effet à limiter l'accès des filles à l'éducation. Et il faut savoir qu'un bon programme d'éducation des femmes ne peut avoir d'effets positifs sans un environnement approprié.

Photos Gabrielle Gaspard

Une émancipation réussie

Au Burkina Faso, en 2004-2005, le taux brut de scolarisation est en moyenne de 56,8 % et de 46,7 % pour les filles (en augmentation cependant). Le taux d'alphabétisation des adultes de 15 à 24 ans reste en revanche faible (21,8 % en 2003) et le corps enseignant ne compte que 24 % de femmes. Il faut pourtant reconnaître que, depuis le début des années 80, le contexte socio-politique burkinabé a été globalement favorable aux réformes visant une éducation pour toutes et pour tous.

Ainsi, parce qu'elle est alphabétisée, Mme T. R. a pu bénéficier d'un crédit pour faire de la restauration. Elle tient sa comptabilité, planifie ses dépenses et discute franchement avec ses fournisseurs. Les retombées de son activité économique lui ont permis de prendre en charge les frais de scolarité de ses filles - que son mari refusait d'inscrire à l'école - et elle a même créé une association des femmes restauratrices. Grâce à l'alphabétisation, Mme T. R. est désormais un modèle pour les femmes et les hommes de sa localité, et même de sa province.

Cet exemple nous montre que c'est seulement en arrivant à s'instruire que la femme pourra arracher des mains des hommes le pouvoir qui lui revient. Notre slogan doit être : **"Femme alphabétisée = Richesse de demain".**

Marie Bernadette Kabre
Burkina Faso
Cadre de concertation des ONG et Associations Éducatives en Éducation de base

Avec l'aimable autorisation d'Altermondes

Les femmes au parlement

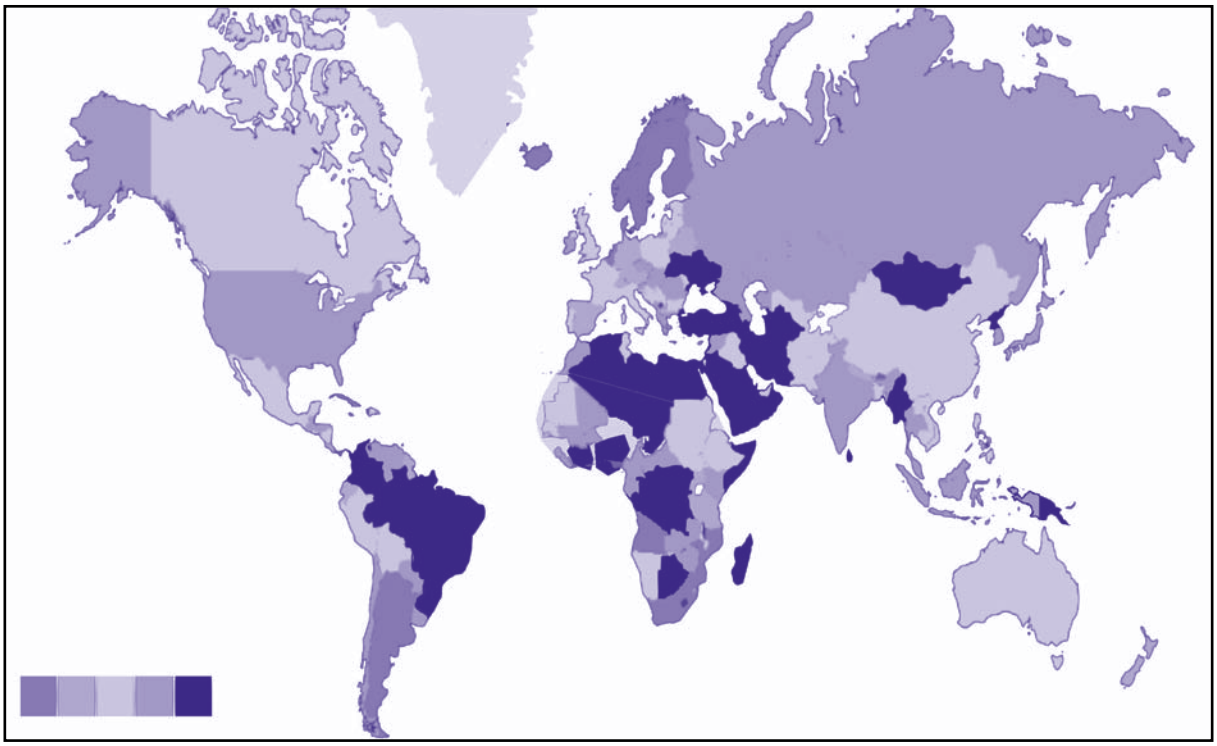

Pourcentage du nombre total de représentants à la chambre des députés (parlement). Chiffres basés sur l'information communiquée par les parlements nationaux. (Source : union inter-parlementaire)

ordre	Pays	%
1	Rwanda	56,3 %
2	Suède	46,4 %
3	Afrique du Sud	44,5 %
4	Cuba	43,2 %
5	Islande	42,9 %
6	Pays-Bas	42,0 %
7	Finlande	40,0 %
8	Norvège	39,6 %
9	Mozambique	39,2 %
10	Angola	38,6 %
11	Argentine	38,5 %
12	Belgique	38,0 %
13	Danemark	38,0 %
15	Espagne	36,6 %
17	Népal	33,2 %
31	Pérou	27,5 %
32	Portugal	27,4 %
34	Australie	27,3 %
44	Senegal	22,7 %

ordre	Pays	%
47	Canada	22,1 %
54	Chine	21,3 %
57	Philippines	21,0 %
61	Luxembourg	20,0 %
64	Royaume-Uni	19,5 %
69	France	18,9 %
78	États-Unis	16,8 %
88	Fédération de Russie	14,0 %
94	Thaïlande	13,3 %
103	Japon	11,3 %
106	Inde	10,8 %
142	Yemen	0,3 %
133	Corée du Nord	0 %
144	Myanmar	0 %
145	Oman	0 %
146	Quatar	0 %
147	Arabie Saoudite	0 %
148	Somalie	0 %
149	Turkmenistan	0 %

En Allemagne : masculin/féminin

Depuis les années 1970, prédominait en Allemagne l'idée que, sur le plan individuel, l'emploi des femmes n'était guère conciliable avec le travail familial et l'éducation des jeunes enfants. Mais grâce au développement du travail à temps partiel, le taux d'emploi féminin a augmenté de façon continue, surtout parmi les femmes mariées et les mères. La conciliation du travail familial et de l'emploi est toujours basée sur des arrangements individuels et fragiles, d'autant plus que le monde de l'entreprise est quasiment resté à l'abri de toute intervention publique en matière d'égalité des sexes.

La prise de conscience d'un taux de fécondité faible (avec une moyenne de 1,3 enfant par femme, l'Allemagne figure parmi les pays les moins féconds d'Europe), ainsi que le manque croissant de main-d'œuvre qualifiée ont sensibilisé les acteurs politiques à la question de l'égalité des sexes sur le marché du travail. Aujourd'hui, ce dernier sujet tient ainsi un rang important dans le discours politique allemand. Après l'adoption de la loi générale relative à l'égalité de traitement, en 2006, et à l'allocation parentale, en 2007, le problème de l'égalité des sexes dans le champ économique semble réglé. Dans quelle mesure le débat engagé dans les médias et les rapports produits par le gouvernement correspondent-ils à la situation réelle en termes de législation et de pratiques quotidiennes ? Quelle est la véritable contribution de ces nouvelles mesures à un rééquilibrage des inégalités ?

Le contexte : la place des femmes allemandes dans l'économie

La performance de l'Allemagne en termes d'égalité dans l'économie apparaît légèrement plus faible que la moyenne européenne. Il est vrai que, depuis 2006, ce pays figure, avec un taux d'emploi officiel des femmes de 62,2 %, parmi les pays membres ayant atteint l'objectif du traité de Lisbonne, tandis qu'un certain nombre de pays fondateurs de l'Union européenne, comme l'Italie (46,3 %), la Belgique (54 %) et même la France (57,7 %), sont restés en dessous de cet indice. Mais les taux d'emploi ne révèlent qu'une partie de la situation réelle : ils n'indiquent ni le volume ni la qualité du travail rémunéré. Le taux d'emploi basé sur des équivalents temps plein rend plus fidèlement compte de la situation. Ainsi, la hiérarchie entre les pays membres change considérablement : l'Allemagne se trouve en dessous de la moyenne européenne, tandis que la France se situe bien au-dessus. De plus, ce mode de calcul permet de relativiser les gains d'égalité entre hommes et femmes : tandis que la Commission européenne note une réduction dans l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes de 13 à 10 points en Allemagne et en France, cette réduction ne se confirme pas dans la même mesure pour les taux en équivalent temps plein. L'écart entre les deux taux s'explique aisément par le temps partiel, qui est beaucoup plus répandu parmi les femmes, mais aussi par le grand nombre de petits emplois. Ces types d'emplois sont très répandus en Allemagne, en raison de leur exemption de cotisations sociales, à condition que le salaire ne dépasse pas 400 euros.

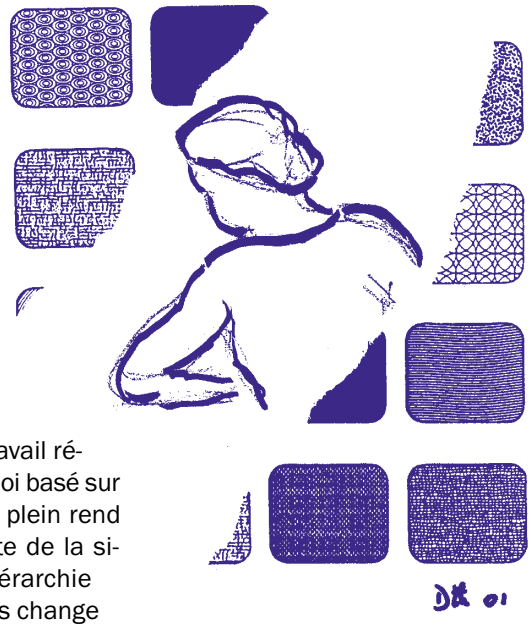

Dans ce pays, beaucoup de femmes réduisent ou cessent leur activité professionnelle afin de s'occuper des enfants, à cause du manque de places de garde d'enfants et des attitudes traditionalistes. Si l'on compare les taux d'activité des femmes, de 25 à 49 ans, avec enfants et sans en-

fants, l'écart figure parmi les plus élevés des pays européens (17,6 points). Seuls le Royaume-Uni, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et Malte ont des écarts plus importants. La situation réelle est encore plus marquée, puisque les personnes en congé parental sont comptées comme des employés actifs.

Concernant le taux de chômage, l'écart entre hommes et femmes en Allemagne semble moins important que celui de l'UE-15 (8,5 % en 2006 soit 1,4 % de plus que celui des hommes). En revanche, le chômage de longue durée y est plus répandu parmi les femmes (43 %, contre 38 % pour les hommes) et la durée moyenne de leur chômage est considérablement plus longue que chez les hommes.

En Allemagne, l'écart entre les salaires horaires bruts des femmes et des hommes est l'un des plus importants de l'UE (22 %) et est deux fois supérieur à celui de la France (11 %). Des analyses ont montré que cet écart s'explique, pour les deux tiers, par la répartition des types d'activités et de secteurs professionnels, mais qu'un tiers est dû à la discrimination.

La position des femmes dans la hiérarchie des entreprises n'est pas non plus exemplaire : la part des femmes dirigeantes reste bien en dessous de la moyenne européenne (27,3 % contre 32,6 %). Globalement, la situation des Allemandes est peu favorable au regard des autres pays européens. Les problèmes se situent à trois niveaux : l'accès à l'emploi des mères, l'égalité dans la rémunération et l'accès des femmes à des postes élevés dans la hiérarchies des entreprises.

La politique d'égalité des sexes dans le champ économique

Elle a été l'oubliée des politiques publiques allemandes, jusque très récemment. Les quelques mesures existantes sont dues à la législation européenne. Suite à une décision de la Cour européenne, en 1980, a été introduit dans le Code civil allemand un article (le fameux § 611a) permettant aux femmes de porter plainte contre une entreprise pour discrimination au recrutement. Notons que le niveau de sanction contre les entreprises en cas de discrimination est modeste. Cela peut être une compensation sous forme d'un salaire mensuel, jugée recevable par la Cour fédérale, en 1989. Toutefois, le paragraphe 611a est resté, pendant longtemps, la seule base pour toute action contre la discrimination sexuelle sur le marché du travail.

La politique allemande d'égalité des sexes a connu un véritable tournant lors de la dernière décennie, avec l'arrivée de la coalition gouvernementale rouge-verte en 1998 : amélioration de la conciliation de la vie professionnelle et familiale, régulation de l'égalité professionnelle dans le privé et introduction du principe du g*ender mainstreaming** dans les activités gouvernementales. Entre 1998 et 2001, le gouvernement a ouvert la voie à une réforme substantielle du congé parental, sous l'impulsion européenne. La nouvelle ministre fédérale a individualisé et flexibilisé le congé parental et a introduit un budget pour l'allocation parentale, dont la durée maximale est de vingt-quatre mois. En même temps a été instauré le droit au temps partiel pour tous les employés.

Reprenant le projet de compensation salariale et soutenue par la chancelière Angela Merkel, la nouvelle ministre réussit, en 2006, à faire adopter la nouvelle allocation parentale, malgré l'opposition d'une bonne partie des membres du gouvernement.

Toutefois, la nouvelle législation s'avère désavantageuse pour les familles à bas salaires, pour les étudiants, pour les chômeurs et pour les couples cherchant à diviser équitablement le travail sur la base de l'emploi à temps partiel. Les familles aisées, en revanche, profitent de la nouvelle règle.

Le deuxième projet des sociaux-démocrates, à savoir une loi relative à l'égalité des sexes dans le secteur privé, n'a pas été réalisé non plus. Tandis que des règles substantielles furent instaurées et appliquées dans le service public fédéral et dans celui des Länder au cours des années 1980. À la place d'une loi a été conclu, en 2001, un accord entre le gouvernement et les employeurs par lequel ces derniers s'engagent à prendre des mesures pour promouvoir les femmes. Dans un rapport paru en avril 2008, les auteurs admettent que le progrès concernant les deux derniers aspects est insuffisant, mais ne proposent pas de remèdes substantiels.

Toutefois, afin de répondre aux exigences européennes, le gouvernement a adopté, en 2006, une loi générale relative au traitement égal qui couvre toute forme de discrimination (sexe, âge, religion…). Cette nouvelle loi instaure la base légale pour combattre la discrimination directe et indirecte

et remplace ainsi les règles du Code civil. Par rapport au projet de loi de 1998, elle ne prévoit pas la possibilité de plainte collective ou suppléante par des tiers (par exemple les syndicats). La voie juridique est donc strictement individuelle et aucune règle n'a été mise en œuvre pour obliger les employeurs à respecter l'égalité des sexes lorsque leur entreprise concourt à des marchés publics.

Le seul instrument d'intervention pour les entreprises, mais qui s'insère dans la culture allemande de la co-décision au niveau de l'entreprise, est le droit à l'initiative du comité d'entreprise en matière d'égalité des sexes (règle introduite dans la constitution des entreprises, en 2001). Ce texte fait l'impasse sur le droit à l'information, par exemple dans les cas de licenciement, et à la co-détermination, comme dans le domaine des heures supplémentaires. Aussi, cette nouvelle règle n'a pas amené les comités d'entreprise à des actions multiples et substantielles : le nombre d'accords d'entreprise portant sur l'égalité reste limité. La pratique au niveau de l'entreprise démontre que la volonté des acteurs locaux et des partenaires sociaux ne remplace pas une législation effective relative à l'égalité professionnelle.

En 2007, l'écart entre les rémunérations des hommes et des femmes, calculé pour la première fois sur une base de données retravaillée et ajustée, s'élève à 24 points. En termes d'action publique ; il s'agirait surtout de continuer les efforts en direction des modes de garde d'enfants et d'encourager le retour des femmes sur le marché du travail. Le combat contre la discrimination ou pour l'instauration d'un salaire minimum, revendiqué par les représentantes des syndicats chargées de l'égalité des sexes, ne figure pas sur la liste des actions proposées.

En matière de politique publique d'égalité entre hommes et femmes, le contenu de l'action publique a changé récemment. Il ne vise plus les femmes et leur besoin de soutien ou de compensation, ou bien l'inégalité structurelle, mais la garde d'enfants et l'éducation, qui sont devenues les objectifs majeurs de la politique pour l'égalité des sexes. Si les femmes demeurent objet d'intervention publique, c'est sous l'angle du développement de leurs qualifications et de leurs capacités de travail. Cette évolution traduit un changement de perspective concernant la perception des causes de l'inégalité : ce ne sont plus les structures sociales mais les déficits des femmes en termes de compétences, de capacité de travail, de disponibilité et leur valeur économique qui sont considérés comme objet d'intervention. Cette nouvelle perspective est l'expression de l'idée d'investissement social, principe de référence de la politique sociale actuelle, selon lequel les dépenses sociales doivent produire des résultats à moyen terme. Autrement dit, l'action publique ne repose plus sur le rééquilibrage entre des groupes sociaux et le grand principe n'est plus la justice sociale ou la participation égale, mais la prévention face au risque de perte de capital humain. La focalisation sur les femmes hautement qualifiées – que vise la nouvelle allocation parentale – correspond parfaitement à ce nouvel axiome. Des mesures promouvant la redistribution et une plus grande égalité sociale, qui favoriseraient particulièrement les femmes – comme l'instauration d'un salaire minimum – apparaissent politiquement hors de portée.

La nouvelle stratégie anti-discriminatoire est plutôt étroite et individualiste. La catégorie "femmes" a été remplacée par celle de "genre", pour être dissoute dans une approche plus large dite de la "diversité". Dans quelle mesure la logique de la "diversité" amène-t-elle à la dépolitisation de la question de l'inégalité des sexes ? Il est en tout cas déjà évident que la régulation actuelle est faible en termes d'efficacité, puisqu'elle n'instaure ni la plainte collective ou suppléante ni des sanctions sérieuses. Elle mise avant tout sur la volonté et sur la délégation aux acteurs économiques.

Silke Bothfeld, politologue,
actuellement professeure à
l'Université des sciences
appliquées de Brême

Avec l'aimable autorisation des Informations sociales *n° 151, janvier-février 2009 : "Genre et pouvoir en Europe"*

Masculin-Féminin, quel titre alléchant ! Il est alors assez paradoxal de commencer par traiter du *Célibat pour Dieu* avec *un regard psychanalytique*.

Des préjugés vis-à-vis des femmes en milieu scientifique ? Mais oui, cela existe et traité avec humour dans ce *Trop belles pour le Nobel.*

Place à l'Histoire, à la recherche d'un *sens* en s'appuyant sur l'Apocalypse, *révélation divine* et non point *catastrophe*. Histoire de l'Église que nous retrouvons avec Charles de Montalembert et la coexistence de la religion catholique et de la civilisation moderne. C'est aussi l'Histoire quand

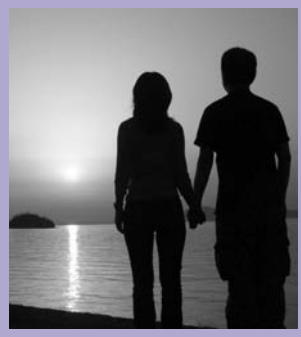

on voit comment *Philosophie et politique* sont traités par Simone Weil.

Quelle belle biographie que celle de *Cécile Sauvage*, poète et mère d'Olivier Messiaen, celui dont *la musique déborde de joie*. Restons dans le domaine musical avec la présentation de cette *Messe grégorienne*, un joyau dans le répertoire du chant liturgique.

Enfin notre rubrique s'achève sur quelques réflexions à propos du film *Des hommes et des dieux*, où le chant grégorien est aussi à l'honneur.

Dernière minute. Voici Max Gallo et son dernier ouvrage : *Jésus, l'homme qui était Dieu.*

À propos du célibat

NICOLE JEAMMET

Le célibat pour Dieu, une autre manière de créer des liens. Regard psychanalytique

Cerf, 2009, 267 p., 20 €

L'auteur(e) a une double formation : psychanalytique et théologique. Elle a déjà beaucoup publié, notamment *Les destins de la culpabilité* (PUF) où elle analyse le cas Moïse, exclu et meurtrier, repris partiellement ici.

Dans ce nouvel ouvrage, elle s'interroge sur ce qui aujourd'hui semble de plus en plus étrange, même par rapport aux normes bibliques : le célibat choisi, *la sexualité non agie*. Arrêt du développement psychosexuel (Freud) ? Malédiction, voire péché pour les religions du livre et contraire au *Croissez et multipliez* ? Ou bien conditions permettant de créer des liens originaux, avec autrui et cet autre absolu qu'est Dieu en christianisme ?

L'ouvrage comporte quatre chapitres qu'on peut ramener à deux grandes parties ; l'une théorique, l'autre clinique. La partie théorique est risquée : elle se réclame conjointement de Winnicott et des Alliances bibliques comme *modèles* de communication. Ensemble, elles montrent que le bonheur de vivre et de partager du plaisir suppose que chacun accède peu à peu à une place unique, en échappant à la confusion originelle avec la mère grâce à un père (ou Père) porteur d'un interdit. L'analyse de quelques grandes figures illustre ce propos : Édith Stein, le curé de Bernanos, Moïse…

La partie clinique est faite de récits enregistrés auprès de moines, prêtres, moniales, pasteurs mariés, etc. Tous se sont crus appelés (*voco*) et portés dans leur développement relationnel par une *force spirituelle* menant à la confiance, forme de foi. Certes, des *vocations-refuges* contre la violence du monde, il y en a. Celles qui ont résisté au temps n'ont pas été plus difficiles à tenir que ces vocations doubles de pasteurs mariés, orthodoxes ou protestants. Car il est difficile de vivre au quotidien un idéal de don total, sous le regard critique d'enfants qui comparent le dire et le faire paternels. Bien des *ados* en ont fait des crises de désespoir. Durkheim l'avait déjà vu. Quant aux *vocations réussies*, elles renvoient toujours à de solides admirations pour les parents, grand-parents (surtout) et maîtres. Elles ont débouché sur des relations riches et bien d'autres partages qu'une sexualité agie. Partages de plaisirs intellectuels, artistiques, amicaux… Sur ce dernier point, on cite T. Radcliffe, qui rappelle qu'au lieu d'avoir peur des *amitiés particulières*, il vaut mieux analyser les *inimitiés particulières*, souvent liées inconsciemment comme des défenses les unes contre les autres. Reste la notion de maturité affective, qui fonctionne subrepticement dans l'ouvrage comme une *norme* (normalité et normativité) qui pousse chacun de nous à dépasser le narcissisme de ses plaisirs. Freud la définissait comme *capacité d'aimer et de travailler*. Winnicott, en partie, par *la capacité d'être seul*. Kant par *l'autonomie de la volonté* et la responsabilité.

Le partage des plaisirs à partir d'une *confiance de base* (foi en l'autre, en l'Autre et en soi) n'est-elle qu'un changement de normativité, ou autre chose à analyser ? L'idée d'être un adulte permet-elle aux vocations de vieillir sans régresser vers l'infantilité ? Certains échanges dits adultes n'exigent-ils pas ces régressions de temps à autres ? Problèmes des grands-parents et des éducateurs en maternelle, mais aussi de spiritualité. À lire, on ne s'ennuiera pas.

Denise Van Canéghem

La place des femmes !

NICOLAS WITKOWSKI
Trop belles pour le Nobel : les femmes et la science
Seuil, coll. Point Sciences, 2005, 259 p., 18 €

Dans ce recueil paru en 2005, Nicolas Witkowski, déjà auteur avec Sven Ortoli d'un réjouissant petit précis de démystification (*La baignoire d'Archimède, petite mythologie de la science*, Seuil, 1996) parcourt allègrement l'histoire des sciences à la recherche de figures féminines oubliées. Et quitte, comme il le dit dans sa préface, à privilégier les marges et les notes en bas de page de l'histoire officielle, il en trouve ! Ainsi, connaissez-vous la chinoise Huang Daopo, inventrice légendaire de rouets pour le tissage, Sophie, la sœur de Ticho Brahé ou Mary Somerville, la vulgarisatrice anglaise ? Il faut bien le dire, c'est souvent par leurs relations avec quelques "grands hommes" que les noms de ces "petites femmes" sont parvenus jusqu'à nous. Celles qui ne furent pas muses ou amantes ont souvent vécu seules ou dans le veuvage.

Les vingt et un chapitres qui composent ce livre sont ordonnancés chronologiquement, allant de "La femme de Cro-Magnon" jusqu'à l'époque contemporaine. Il ne faut donc pas trop se fier au titre de l'ouvrage : les vraies oubliées des prix Nobel (il y en a !) sont finalement peu présentes. Mais chacun de ces petits récits, écrit avec force humour et ironie, fait le portrait attachant de quelques pionnières héroïques et méconnues. Les textes prennent la forme de fables qui en disent d'ailleurs tout autant sur l'évolution des rapports entre les sexes que sur celle des frontières entre légendes et faits attestés, ou encore entre esprit scientifique et superstition.

Ce petit livre n'a pas de prétention encyclopédique, mais c'est une promenade instructive et ludique à travers l'histoire, qui montre que les disciplines scientifiques ne sont pas, ô combien, à l'abri des préjugés de leur temps. Le deuxième sexe n'a pas dit son dernier mot, ni sa dernière équation !

Isabelle Tellier

Une source de lumière

PATRICK DE LAUBIER
Quand l'histoire a un sens à la lumière de l'Apocalypse
Salvator 2009, 192 p., 18 €

Apocalypse : pour nos contemporains ce mot signifie catastrophe, fin du monde... Patrick de Laubier, revenant à son sens de "révélation divine", en fait une source de lumière, et la lecture de son livre est, pour notre monde déboussolé, un moyen de lutter contre les idées noires, le découragement, la résignation, le catastrophisme, l'absurde...

En effet, en le lisant on s'avise de plusieurs évidences qu'on avait oubliées et qui redonnent au mot son sens prophétique, porteur d'espérance.

- Il est possible que l'Histoire ait un sens, qu'elle aille quelque part.

- Plus important encore : l'Histoire de l'Église se déroule à l'image de celle du Christ fait homme. Comme la vie de Jésus l'Église a ses moments triomphants (les Rameaux) et ses moments d'échec (la Passion). Seul le temps n'est pas le même. La vie du Christ fait homme se déroule sur 33 ans, celle de l'Église sur des millénaires.

- Les chrétiens ne seront jamais qu'une minorité. Ils sont "le sel de la terre" et leur préoccupation doit être de ne pas s'affadir. Car "si le sel s'affadit, avec quoi, salera-t-on ?"

- Les apostasies seront nombreuses, comme elles l'ont souvent été dans l'histoire des hommes (même saint Pierre lors de la Passion), et le Christ nous en a avertis : "À mon retour retrouverai-je la foi sur la terre ?"

- L'anti-christ, mythe ou réalité ? demande l'auteur à la fin du livre dans un paragraphe intitulé "Les précurseurs et l'anti-christ à venir". Et d'expliquer qu'il ne s'agit pas d'anges, mais d'êtres humains inspirés par Satan.

Après notre terrible XXe siècle, comment l'ignorer ?

Un livre important, notamment pour ceux qui sont tentés de vivre dans l'illusion d'un présent éternel sans passé, ni avenir.

Marie-Thérèse Drouillon

Religion et monde moderne

CHARLES DE MONTALEMBERT
L'Église libre dans l'État libre
Précédé de :
Des intérêts catholiques au XIXe siècle
Textes publiés et présentés par Jean-Noël Dumont et Daniel Moulinet
Paris, Cerf, 2010, 468 p., 39 €

Montalembert (1810-1870) fut, au XIXe siècle, l'une des grandes figures du libéralisme catholique, c'est-à-dire d'un catholicisme politiquement libéral. Ses œuvres significatives à cet égard font l'objet d'une nouvelle publication, avec commentaires, annotations et documents annexes, par les soins de Jean-Noël Dumont, professeur de philosophie à Lyon, et de Daniel Moulinet, prêtre et professeur d'histoire du christianisme à l'Université catholique de Lyon et aumônier national de CdEP.

En 1852, Montalembert, célèbre depuis vingt ans pour son activité de parlementaire catholique et libéral, tout récemment déçu par le président Louis-Napoléon Bonaparte auquel il avait cru passagè-

rement pouvoir se rallier avant la rapide évolution vers un Empire autoritaire, se reprend et confirme la ligne directrice de sa pensée en rédigeant son ouvrage intitulé *Des intérêts catholiques au XIXe siècle*. Pour lui, un renouveau du catholicisme s'est produit, non par la protection contraignante du pouvoir politique, mais par l'adoption d'une politique libérale. En effet, selon une formule plusieurs fois utilisée, "la religion a besoin de la liberté, la liberté a besoin de la religion". La reconnaissance des libertés publiques et la pratique d'un régime parlementaire équilibré profitent à la religion, où elles trouvent leur inspiration, tout en s'étendant aussi à l'ensemble de la société.

En 1863, invité au Congrès des catholiques belges à Malines, Montalembert y prononce deux importants discours, publiés sous le titre *L'Église libre dans l'État libre*, c'est-à-dire dans un État de liberté. Les catholiques doivent cesser de regretter l'ancien État officiellement chrétien, maintenant révolu, pour consentir et participer sans réticence à la société moderne qui s'impose irrésistiblement, dominée par la mentalité démocratique et dont les risques d'étatisme et de démagogie ne peuvent être écartés que par une démocratie libérale où l'État garantit "la liberté catholique fondée sur les libertés publiques", parce que n'étant plus attachée à un statut privilégié, mais comprise dans une liberté de droit commun également valable pour tous : "l'Église ne peut être libre qu'au sein de la liberté générale". Il faut séparer l'État et l'Église, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, mais non pas l'existence temporelle et politique et l'existence spirituelle et religieuse. Il appartient à l'Église de guider les consciences, sans du reste vouloir s'appuyer sur la contrainte qui dénature la vérité, et à l'État d'en protéger les choix légitimes dans leurs expressions sociales et donc d'assurer les libertés publiques de conscience, d'association, de la presse, de l'enseignement et tout particulièrement de la religion, et des cultes.

À l'époque, le libéralisme catholique fut combattu par les catholiques intransigeants et censuré par la papauté par nostalgie de l'alliance de l'autel et du trône et par crainte d'une dérive vers un relativisme dogmatique. Aujourd'hui, il se voit pleinement reconnu dans l'Église catholique favorable à une laïcité positive de l'État. Mais la disparition des États chrétiens ne fait que nous inviter davantage à réfléchir, à la suite de Montalembert, sur la coexistence de la religion catholique et de la civilisation moderne.

Jacques Dagory

Philosophie et politique

DOMINIQUE CARLIEZ
Penser la politique avec Simone Weil
Éd. de l'Atelier, 2009, 144 p., 18 €

Le centenaire de la naissance de Simone Weil (1909-1943) est l'occasion d'un fécond renouveau d'attention envers sa vie et son œuvre. Sa vie fut celle d'une femme remarquable à la fois sur le plan de la pensée, de la prière (cf. Martin Steffens *Prier 15 jours avec S. Weil*) et de l'engagement politique. D. Carliez explore ici ce dernier aspect. L'intérêt de S. Weil pour la réalité politique s'est manifesté dès son adolescence, où elle se disait "bolchevique", puis dès ses premières années d'enseignement, au Puy-en-Velay, puis à Roanne, Bourges... Sans vraiment s'inscrire dans un parti, S. Weil a porté son analyse sur la montée des totalitarismes en Europe (en Allemagne, Italie, Espagne,..). Avec son intransigeance, sa soif de pureté radicale, elle "lit" les événements avec une singulière passion pour la vérité, la justice et la liberté, ces valeurs humanisantes qu'elle enseigne et qu'elle met en pratique. Elle est un acteur politique au sens fondamental du terme : elle s'implique elle-même dans la transformation de la société quand elle se fait ouvrière en usine (Renault...), quand elle part en Espagne apporter son appui aux antifascistes, quand, juive, elle est touchée par les lois antijuives et doit s'exiler, et quand elle rejoint les forces de la France libre à Londres où elle meurt solidairement. Il s'agit bien de l'exigence, comme l'exprime le titre de D. Carliez, de "penser" la politique avec un souci aigu de justice au service de la conscience humaine, de cohérence entre la réflexion et l'action.

L'apport de D. Carliez s'appuie avec intérêt sur la récente publication des *Œuvres complètes* de S. Weil, notamment le tome 2 *Écrits philosophiques et politiques* ("Engagement syndical 1927-1934 ; Expérience ouvrière et adieu à la révolution 1934-1937 ; Vers la guerre 1937-1940") et le tome 4 paru en 2008 : *Écrits de Marseille, 1940-1942*.

Très sensible aux philosophes grecs dont la pensée a analysé le devenir politique de la cité (Platon, Aristote...), et comme Hannah Arendt, S. Weil, selon la présentation de D. Carliez, se manifeste comme une philosophe d'une particulière pertinence dans le regard sur les enjeux politiques contemporains.

Pierre Fournier

Biographie

Béatrice Marchal
Les Chants du silence
Delatour France, 2008, 123 p., 13 €

La biographie que Béatrice Marchal consacre à Cécile Sauvage, poète, mère du grand musicien Olivier Messiaen, séduit le lecteur par ce qu'elle a de poétique et de romanesque à la fois. La biographe a eu accès à des inédits qui éclairent l'histoire d'une grande passion vécue par Cécile Sauvage ainsi que la qualité étonnante de la relation entre mère et fils. Olivier Messiaen (1908-1992) a préfacé *L'Âme en bourgeon*, recueil teinté d'un "tendre érotisme", écrit par sa mère pour l'enfant nouveau-né. Ce n'est qu'en 1972 qu'il a découvert, en lisant des manuscrits de sa mère (morte en 1927), sa passion secrète pour Jean de Gourmont, éditeur, et leur brève liaison au printemps 1914. Son père Pierre avait publié, deux ans après la mort de sa femme en 1927, les *Œuvres de Cécile Sauvage* en faisant croire que des poèmes composés pour Jean chantaient l'amour conjugal.

Béatrice Marchal évoque avec une grande délicatesse la vie de cette jeune femme rêveuse, qui a initié son fils aux beautés de la nature, des chants d'oiseau, et de l'art, et qui a vécu la passion comme une expérience d'ordre mystique tout autant que charnel (elle a composé un recueil intitulé *L'Étreinte mystique*). Elle met en évidence l'intuition que l'enfant précoce a pu avoir de la souffrance de sa mère, qui s'est laissée peu à peu mourir après le mariage de Jean de Gourmont. Le langage musical apparaît alors à Olivier comme un refuge, et comme le seul moyen de consoler sa mère en communiquant avec elle sans passer par les mots. En 1931, il composera pour elle *Un tombeau resplendissant,* et confiera : "Il me semble souvent aujourd'hui que c'est elle qui, par-delà la mort, guide ma main ou mon esprit". Sans doute est-ce pour cette raison, à la fois psychologique et spirituelle, comme le montre très justement Béatrice Marchal dans sa conclusion, que "la musique de Messiaen déborde de joie".

Les *Écrits d'amour* de Cécile Sauvage ont été publiés et annotés par Béatrice Marchal (Cerf, 2009).

Jeanne-Marie Baude

Musique

Messe grégorienne n° IX Cum jubilo Frescobaldi : Messa organa della Madonna
Académie Saint-Ambroise,
dir. Jean-Christophe Candau,
Marie-Claudine Touyère aux orgues
Psalmus LIT 001

Cette Messe Grégorienne n° IX est sans doute le joyau de tout le répertoire du chant liturgique. Elle chante dans les diverses pièces du "commun" nombres de louanges gracieuses et délicates adressées à la vierge Marie, elle est particulièrement belle et joyeuse et d'une magnifique tenue mélodique. Elle est interprétée par le beau Chœur Saint-Ambroise de Genève, qui nous fait entrer au cœur même de la prière d'église. Elle est ici rehaussée par l'alternance avec l'orgue de la "Messe d'Orgue" à la Vierge Marie (Messa della Madonna) de Girolamo Frescobaldi, organiste de la Basilique Saint-Pierre-de-Rome de 1608 jusqu'à sa mort en 1643, et par le recours à quelques belles pièces polyphoniques.

Claude Ollivier

Cinéma

Réflexion sur...
Des hommes et des dieux
réalisé par Xavier Beauvois

Au dernier festival de Cannes, ce film a obtenu deux prix : Le grand prix du Jury et Le prix de l'Éducation nationale (l'an dernier, *Le ruban blanc* de M. Haneke, avait été primé). Les deux millions de spectateurs ont été atteints. Pourquoi un tel succès, auprès de tout public en plus ?

Grâce à la préparation des acteurs. Le contact avec la vie monastique s'est fait à l'Abbaye cistercienne de Tamié, où les moines de Tibhirine n'étaient pas des inconnus. L'apprentissage des chants grégoriens a permis de faire naître et souder une équipe.

Ainsi, cela s'est traduit par la vision d'une vie communautaire faite de prière, pas du tout coupée du monde, par le contact, au quotidien, des Algériens du village voisin. Des moines, oui, mais avant tout des hommes, avec leurs doutes, tout en maintenant un engagement total au service des autres, allant même jusqu'à soigner les terroristes, traduit si bien par cette réplique : *"Ta vie, tu l'as déjà donnée"*. Des hommes n'hésitant pas à s'opposer au prieur, dans un premier temps, *"Tu n'as pas été élu pour ça"*. Des moines également, quand se termine cette première discussion sur cette réflexion : *"Avant de prendre ma décision, je vais aller prier"*. Sublime. Finalement ils vont tous rester, formant "bloc". Quelle belle image que ces moines se tenant par les épaules au passage d'un hélicoptère menaçant.

Xavier Beauvois va nous délivrer un message d'amour et le public ne s'y est pas trompé. Merveilleux Michaël Lonsdale (en Frère Luc, moine convers afin de pouvoir se consacrer uniquement à ses malades) qui, au cours d'une rencon-

tre avec une jeune fille du village (dialogue au texte improvisé…), pose la question : *"Qu'est-ce être amoureux ?"* Et comment ne pas citer cette scène où Christian de Chergé (joué par un remarquable Lambert Wilson) pleure quand il va reconnaître le corps du chef terroriste à qui il avait serré la main, échange révélateur. N'est-ce pas là aussi un bel acte d'amour ?

"Tu verras, toi aussi, un jour tu seras touché par la grâce" avait dit à Xavier Beauvois une de ses amies religieuse. C'est, je crois, ce qui vient de se réaliser avec ce film, au message universel délivré par ces hommes qui se sont donnés gratuitement.

Francis Filippi

Nota : si vous avez aimé chants et musique du film, je vous recommande le CD, *Des hommes et des dieux*, avec en prime les voix de M. Lonsdale et de L. Wilson et, en particulier, la *Lettre-Testament* de Christian de Chergé (décembre 1993).

MAX GALLO
Jésus, l'homme qui était Dieu
XO éditions, 2010, 316 p., 19 €

Vraiment, cet homme était fils de Dieu ! C'est sur cet acte de foi du centurion romain au pied de la croix de Jésus (Mat 27, 54) que commence ce "récit" du célèbre historien, de l'Académie française. Ce récit est en "je" : *Moi, Flavius, centurion de Rome, j'ai entendu la voix de celui que Pilate a condamné*. Flavius a déjà soumis à la crucifixion tant de condamnés, mais cette fois-ci, ce crucifié… Flavius est bouleversé en se rappelant toutes les paroles de Jésus portant la croix vers le Golgotha et sur la croix. *Père, pardonne-leur…*

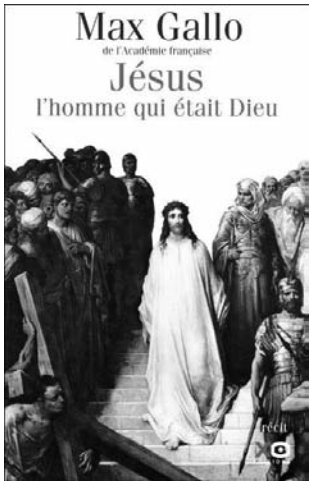

Les paroles de Jésus *battent* tellement fort en lui qu'en présence de Pilate, il a du mal à cacher les questions qu'il se pose. Il fait surveiller le tombeau par des gardes, mais, au matin de Pâques, il entre lui-même dans le tombeau et constate… Dès lors, dit-il, *j'accepte le mystère, mais je veux tout savoir de la vie humaine de Jésus de Nazareth, cet homme fils de Dieu.* Pilate suspecte Flavius d'adhérer aux thèses des apôtres sur la résurrection de Jésus. Le procurateur fait arrêter Flavius qui s'attend bien à mourir de la même mort que Jésus. Durant les scènes de persécution, il a pour compagnon un certain Matthieu, qui a été apôtre de Jésus. Matthieu suggère à Flavius de faire le même parcours qu'eux, les apôtres. Dès qu'il peut s'échapper, Flavius *arrache sa peau de centurion romain* et il descend à Aïn-Karim, au lieu de la Visitation de Marie auprès d'Elisabeth et de Zacharie. Là, il rencontre Marc qui le prend en sympathie pour l'initier à l'histoire de Jésus. Puis Flavius se rend au Jourdain, là où Jean-Baptiste a baptisé Jésus et les premiers disciples. Il reçoit lui-même le baptême. À partir de ce moment, Flavius se met dans la peau de Jésus. Il va à Bethléem. Puis, *j'ai marché jusqu'à Nazareth* pour *connaître chaque pierre de son village*.

En tous lieux, Flavius s'imprègne du Christ, de sa présence, de ses paroles, de ses gestes, de ses miracles : à Cana, au Mont des Béatitudes, au bord du Lac de Tibériade… Flavius est entraîné par de fréquents *Va, va !* pour poursuivre son implication personnelle sur le chemin de Jésus. Au troisième Livre (du récit), c'est la montée de Jésus vers Jérusalem, vers les moments ultimes de sa vie et de sa Passion. Le "je" de Flavius s'efface maintenant devant le récit de la phase extrême de la destinée de Jésus, le "Christ" : l'entrée triomphale dans la Ville sainte, le repas de la Pâque le Jeudi Saint, Gethsémani, la Passion… Vient la crucifixion : *Le centurion Flavius donne l'ordre à ses soldats d'enfoncer les longs clous*… Le récit se termine en donnant au lecteur de faire sienne l'expression multilingue : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*. En soixante-six chapitres, courts et alertes, l'histoire de la conversion du centurion Flavius nous entraîne à suivre Jésus dont Pilate dit : *Voici l'homme !* Déjà, dans une de ses nouvelles, *C'est aujourd'hui vendredi, là-bas*, E. Hemingway a évoqué le tourment des soldats qui ont crucifié Jésus et qui en viennent à l'admirer. Ce centurion de Max Gallo anticipe sur Paul au chemin de Damas : Flavius est radicalement retourné et découvre l'identité profonde de Jésus. Il vient jusqu'à nous, le cri de foi du centurion : *Vraiment, cet homme est le Fils de Dieu !* Avec une belle écriture, avec sobriété, le récit de M. Gallo resitue bien Jésus dans son contexte : Jérusalem, la Galilée, les courants religieux (la force du messianisme pourrait être davantage soulignée ?…). Jésus est bien là, dans sa façon d'appeler des disciples à sa suite et de donner sa vie par amour ultime. Un tel récit saura captiver maints lecteurs, adultes et jeunes, désireux de "mener l'enquête" sur Jésus. Un récit susceptible de faire aimer la personne du Christ.

Pierre Fournier

Gare aux préjugés !

Menu fille ou menu garçon ?

Texte de Thierry Lenain, illustrations de Catherine Proteaux,
1996, Nathan (épuisé)

Un père et sa fille vont manger au Hit Burger. Mais la chaîne de restauration rapide propose un menu fille et un menu garçon : mini-poupée pour les demoiselles, mini-fusée pour les jeunes gens. Sauf que la fillette de l'histoire est un vrai garçon manqué, à la grande joie de son papa. C'est à la caisse que commence le drame : la caissière, prenant la petite fille pour un garçon, lui tend une fusée. Le père ne l'entend pas ainsi : il a une fille. La serveuse, gênée, échange alors la fusée contre une poupée. Mais le père se met en colère : sa fille veut une fusée. La caissière s'énerve, le père aussi, les autres clients s'impatientent et le ton monte.

Cette histoire très amusante dénonce une fois encore les préjugés de notre société où les garçons sont voués à jouer aux voitures et les filles à la poupée. À travers les discussions quasi surréalistes entre la caissière et le père de l'enfant, on découvre l'incompréhension entre les familles "traditionalistes", reproduisant inconsciemment un modèle de société dépassé (mais toujours d'actualité), et les familles "progressistes" prêtes à laisser leur enfant s'épanouir hors des rôles imposés par le regard d'autrui. Une façon amusante d'amener les enfants à questionner leurs propres préjugés et de les aider à assumer leurs goûts parfois étonnants.

En somme, trois livres très différents pour aborder avec les enfants la question des préjugés sexistes tout en laissant libre cours aux fous-rires et à l'imagination.

L'histoire vraie des bonobos à lunettes

texte d'Adela Turin, illustrations de Nella Bosnia,
1999, Actes Sud Junior, 7 €

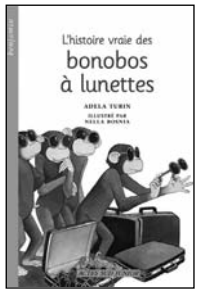

Dans leur société, les bonobos ne font que s'amuser, tandis que leurs femmes, les bonobées, passent leurs journées à trimer pour nourrir tout leur petit monde. Mais les bonobos, commençant à s'ennuyer, décident de se cultiver en envoyant certains d'entre eux apprendre l'anglais à Belfast. Au retour des élus, la ségrégation sexuelle ne fait qu'empirer, les bonobées n'étant pas autorisées à se cultiver et à porter les lunettes qui feraient d'elles des sages reconnues officiellement. Lasses de travailler sans aucune reconnaissance, elles décident donc d'abandonner les bonobos à eux-mêmes et de se construire un petit univers parallèle où chacune saura développer ses propres talents.

Dans cet album empli d'humour, les auteurs abordent de front la question des préjugés sexuels, toujours d'actualité dans nombre de nos sociétés : femmes accomplissant uniquement des tâches ménagères, au service exclusif des hommes et des enfants, ne pouvant revendiquer aucun droit à la culture, rejetées et objet de moqueries lorsqu'elles tentent de sortir de cette forme d'esclavage... Heureusement, le dénouement nous montre qu'il est possible de dépasser ces stéréotypes et de construire une société plus paisible et égalitaire. Un peu d'espoir pour les femmes dans ce monde encore souvent trop machiste...

Bijou casse-cou

texte de Hiawyn Oram, illustrations de Tony Ross,
2007, Talents Hauts, 9,80 €

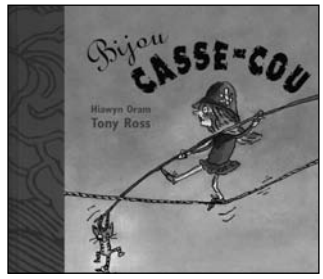

Bijou est une petite fille si jolie que ses parents rêvent pour elle d'un avenir brillant : lui faire épouser un prince qui la gardera dans un écrin de soie et ne l'en sortira que pour l'emmener dans des réceptions mondaines. Mais c'est sans compter sur la volonté propre de Bijou qui, elle, ne souhaite pas du tout cette vie de princesse. Sur les conseils de son ami Hervé, elle va donc tout faire pour ne plus être précieuse et échapper ainsi au destin tracé par ses parents grâce à ses grands talents de casse-cou.

Les auteurs de cet album nous entraînent dans l'univers farfelu de Bijou, qui tente de prouver qu'elle sait voler ou marcher sur l'eau avec des chaussures lestées de plomb. Chacune de ses idées est plus périlleuse que la précédente et on assiste à la déception grandissante de parents incapables d'entendre les aspirations de leur fille. Un livre amusant pour prendre conscience des prisons que peuvent construire nos paroles et nos préjugés.

Marie Becker

Été riche, automne mouvementé...

L'été 2010 a connu son lot habituel de rencontres. Vous en trouverez des échos plus ou moins détaillés et illustrés sur notre site cdep-asso.org. Il faut en particulier noter le succès des deux sessions successives fin août à Montferrand, près de Besançon.

La session "des actifs" a réussi à élargir son public. Un dossier pour présenter en détail cette rencontre est en cours de préparation et devrait être publié en supplément à notre prochain numéro. L'équipe organisatrice pose déjà des jalons pour proposer une rencontre du même type en août 2012. Une autre équipe prépare une rencontre fin août 2011 plus centrée sur les problèmes internationaux. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

La session des responsables autour du Père Defois a ouvert de nombreuses pistes de réflexion à tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir de CdEP. Pour permettre à tous de s'associer à cette réflexion, nous publions ici les résumés des deux interventions de Gérard Defois. Ceux qui le souhaitent trouveront sur le site un compte rendu plus complet avec les travaux en carrefours et le dialogue entre les participants et l'intervenant. Bien entendu la réflexion continue.

Espérons que le dynamisme engendré par ces rencontres a pu aider chacun à affronter avec courage et lucidité tous les problèmes de ce début d'année scolaire marqué à la fois par de nombreuses difficultés liées à l'austérité budgétaire dans le monde scolaire et des mouvements sociaux d'une ampleur exceptionnelle.

Montferrand

Rencontres en Franche-Comté

Faire École dans la société d'aujourd'hui ?

Quelles missions notre société donne-t-elle à son école ? Quelle est l'importance de cette mission au moment où l'on peut accéder soi-même, après l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, à de nombreuses sources d'informations (Internet, Télévision) ? Comment l'École peut-elle répondre aux défis que rencontre une société en pleine mutation et inquiète sur son avenir ?

Une quarantaine de personnes travaillant dans l'Enseignement Public, membres de l'association Chrétiens dans l'Enseignement Public (CdEP), ont voulu prendre à bras le corps les questions relatives à l'exercice de leur métier, aux transmissions, en partageant leurs expériences et en approfondissant leur réflexion.

Antoine Prost, ancien professeur à la Sorbonne, spécialiste des questions d'éducation a expliqué comment l'école pour tous était indispensable pour qu'une société puisse organiser son avenir.

Bernard Defrance, professeur de philosophie dans l'Enseignement Technologique, a montré comment l'école intervenait dans le devenir personnel de chaque élève, en particulier pour ceux qui ont le plus de difficultés, et les exigences qui en découlent pour l'organisation de l'école et le rôle des enseignants. L'élève doit s'entraîner à l'esprit critique, connaître des éléments de Droit, conditions de l'exercice de la citoyenneté.

Philippe Bacq, théologien jésuite a analysé la manière dont les hommes d'aujourd'hui s'emparent des questions fondamentales sur leur vie, leur mort, leur vivre ensemble. Une réponse toute faite ne peut leur convenir. C'est de l'échange et de la rencontre avec des personnes vivant et rendant compte de leur foi que peut naître une appropriation nouvelle de l'Évangile.

Daniel Moulinet, aumônier national de CdEP, a présenté des modalités concrètes et des questions fondamentales pour nos vies de croyants insérés dans le monde sécularisé d'aujourd'hui, et pour notre association.

CdEP scrute son avenir

Gérard Defois, archevêque émérite et sociologue, a accepté d'animer la Rencontre des responsables, qui prolongeait la session de Montferrand du 24 au 26 août.

Sur le site cdep-asso.org, Gérard Fischer en a rédigé une synthèse à partir des notes qui lui ont été transmises. Vous trouverez ici les résumés des deux interventions du Père Defois, que nous remercions encore pour sa disponibilité.

Des évolutions cruciales dans notre univers

Le changement est toujours déstabilisant, parce qu'il remet en cause l'équilibre de notre existence, mais aussi que les crises sont l'occasion d'évolutions nécessaires, et qu'il nous faut savoir prendre une distance par rapport à notre propre culture pour pouvoir accompagner ces évolutions. Le P. Defois a examiné successivement cinq champs de nature diverse, l'École, l'Église, les médias, l'humain et le désir, et les évolutions qu'ils ont subies et qui dessinent notre nouveau cadre de vie et d'exercice. Et les titres qu'il a donnés à ses cinq réflexions mettent clairement en lumière ces évolutions.

• **L'École désacralisée** : l'École, l'Université, avaient été voulues au XIXe siècle par les pères de la République comme un espace "sacré" (rites des examens, toges professorales, "hussards noirs de la République", etc.) de la transmission du Savoir, au service de la République. Mais le libéralisme de l'époque actuelle remet ce "sacré" en question, et le dévalue en "fonctionnel" : le maître est devenu un acteur soumis à l'obligation de résultats, l'École doit moins produire des personnes instruites et épanouies que des producteurs performants et rentables pour la société. C'est la satisfaction de désirs toujours renouvelés qui compte d'abord, et l'avenir est objet de crainte plus que d'espoir, engendrant ainsi une "génération sans promesse". Du coup, peut-on encore "croire" en l'École ? Et comment motiver cette "génération sans promesse", sans avenir ? Peut-on encore envisager d'être enseignant à vie ? Devant la multiplication des vecteurs du savoir (médias, Internet, etc.), comment rencontrer les désirs et les vrais besoins des parents et des jeunes ? L'École "sacralisée" unifiait, construisait la citoyenneté, comme l'Église construisait la chrétienté ; comment l'École peut-elle encore être un lieu d'humanisation ?

• **L'Église laïcisée** : deux événements historiques apparaissent cruciaux : d'une part la *Constitution Civile du Clergé* en 1791, d'autre part la séparation de l'Église et de l'État en 1905. Et le P. Defois de noter que si la séparation de 1905 a abouti à une sécularisation de l'État en le libérant de la tutelle de l'Église, la *Constitution Civile* de 1791 visait, elle, à laïciser l'Église en la mettant sous la tutelle de l'État. Puis il examine les différents sens couramment donnés à la notion de "laïcité", depuis la volonté de séparer l'État d'une tutelle religieuse jusqu'à la lutte pour la libération de l'homme de tout dogme ou religion au nom du progrès et de la science, en passant par le respect de la conscience d'autrui, ou le souvenir douloureux des guerres de religion. Ce qui l'amène à constater que la société libérale actuelle, au nom de la laïcité, a tendance à marginaliser tant la religion que la morale, ramenées à des choix individuels sans incidence sociale, sans considération de liens "d'appartenance" à une communauté, et en fait à l'insignifiance. À l'opposé, l'Islam ou les évangélistes proposent une approche religieuse englobante, une "religion d'appartenance", qui a tendance à délégitimer la loi civile au nom de la prééminence de la loi religieuse, mais aussi à fournir un cadre communautaire et convivial à des gens marqués par la solitude de la société libérale. Mais depuis le XVIIIe siècle existe aussi la conviction qu'une religion est nécessaire à la cohésion de la société ("utilité sociale de la religion", cf. Voltaire ou Napoléon). Alors, liberté personnelle ou appartenance ? Ce qui nous a portés ne rencontre plus les attentes vivantes des jeunes générations entrées en "décroyance" (non plus "l'incroyance", qui en s'opposant aux croyances était encore une conviction, mais davantage une indifférence à toute croyance). La société libérale laisse l'homme démuni par rapport au mal, à la mort, au pardon.

• **La vérité médiatisée** : la plupart des médias aujourd'hui se donnent moins le rôle de transmettre des informations que de créer des "courants d'information" utilisés à des fins stratégiques pour être rentables financièrement ; l'information est un produit négociable, où la recherche de l'émotionnel et du profit tue l'esprit critique. Dans ce contexte, comment l'École peut-elle encore jouer son rôle de formation à l'esprit critique ?

• **L'humain traité comme une marchandise** : qu'il s'agisse du "mercato", le marché aux footballeurs, des "subprimes", ou plus couramment du trafic d'organes ou de la corruption, l'humain devient un produit comme un autre. Dans ce contexte, les "militants de la gratuité", du don, de l'engagement sans contrepartie sont marginalisés.

• **L'impérialisme du désir individuel :** "c'est toi qui choisis !". Chacun se fabrique sa morale "en kit", ou a un "coup de cœur" pour un gourou, mais refuse tout encadrement institutionnel. C'est l'émotionnel, le ponctuel (J.M.J.), l'individuel qui prévalent, à l'opposé du modèle commun à l'Église et à l'École, modèle unitaire, fondé sur la durée. Nous sommes dans une société d'adhésion individuelle davantage que de solidarité. Alors, quelle peut encore être la fonction éthique et anthropologique de l'École ?

Au terme de ce parcours, comment être des "éducateurs d'identités", de la conscience et de la responsabilité ?

Un avenir pour CdEP, cellule d'Église

D'entrée, le P. Defois note qu'il y a un problème dans notre rapport à l'Église, et que pour le résoudre, il nous faut dépasser une conception bureaucratique de cette Église et abandonner une "conception païenne" de l'Église qui devrait veiller à ses intérêts et à sa survie.

• *L'Église*

La réflexion qui suit est étroitement en rapport avec le livre récent du P. Defois, l'Église, espace d'alliance (Cerf). C'est d'ailleurs là l'idée centrale du P. Defois : l'Église n'existe que pour que le monde soit un espace d'alliance entre Dieu et les hommes, et la seule question qui vaille dans l'Église, c'est "où en est l'annonce de l'Évangile ?", tout le reste est subordonné à cela. L'approche de l'Église comme hiérarchie bureaucratique et comme lieu de pouvoir est radicalement insuffisante. Une Église qui ne se dirigerait que pour elle-même ne serait qu'une caricature d'Église. Il n'en va pas différemment de CdEP : ce ne doit pas être un "instrument dans la main de l'épiscopat", mais un lieu de création de liens, de rencontre entre les hommes et Dieu, partie prenante de la mission de l'Église. Nous devons y construire notre alliance avec les jeunes (élèves et collègues). Mais ce doit être aussi une instance de réflexion éthique et spirituelle, un lieu où approfondir nos responsabilités anthropologiques au nom de la foi. Par exemple, qu'en est-il du traitement de l'échec dans la vie scolaire ? De l'accueil de tous à l'école ? Comment situer la requête religieuse des élèves ? CdEP doit être également une instance critique par rapport à une école de plus en plus marquée par le libéralisme ; nous devons nous méfier du "fonctionnalisme", être de ceux qui croient en l'homme global. Il nous faut résister au passage du service public à la privatisation et à la concurrence, au détriment des plus faibles. Croire en Dieu, c'est creuser notre espérance, croire en un avenir, aimer jusqu'au bout ; le sens de l'homme est à redécouvrir constamment.

• *La mission de CdEP*

Elle est déclinée en une série de réflexions complémentaires, situées à des niveaux divers.

- il faut redécouvrir la place de CdEP dans l'évangélisation, en lien avec le ministère apostolique (les évêques).
- l'anticléricalisme d'antan est en déclin, et on comprend aujourd'hui que la religion permet le vivre ensemble ; mais attention à ne pas nous laisser piéger par "l'utilité sociale de la religion".
- "pleins feux sur la Révélation" : il faut assumer notre différence et notre origine dans l'Évangile, restaurer l'altérité de Dieu et l'exigence de l'Évangile.
- la règle de la laïcité n'est pas l'ignorance du fait religieux, mais même si les musulmans la perçoivent comme une menace, elle doit être vécue comme une valeur.
- CdEP et l'éthique des enseignants : est-ce le savoir ou l'élève qui doit être au centre de l'enseignement ? Pour nous, pas d'hésitation : notre éthique est basée sur la joie de relever l'élève en échec.
- CdEP et l'éthique de l'enseignement : il a d'abord été considéré comme un service public, puis a intégré l'horizon de l'égalité des chances ; il risque aujourd'hui la privatisation, au bénéfice des seuls élèves performants. Là aussi se jouent les questions de l'évaluation, de la remédiation de l'échec.
- notre lien avec le CCFD doit avoir des échos dans notre enseignement ; par exemple dans le domaine de la géographie alimentaire.
- il nous faut partager des analyses, et pas seulement du "ressenti" ou de l'émotionnel.
- l'avenir est à l'homme métissé ; il s'agit d'aller vers ceux qui sont loin, non pour les conquérir, mais pour recevoir leurs questions.
- il s'agit moins d'intégrer des jeunes collègues pour la survie de CdEP que de leur permettre d'être créateurs du CdEP de demain.

Sans cesse l'actualité fait apparaître des drames sur lesquels nous sommes appelés à nous prononcer. De nombreuses pétitions circulent dans les milieux que nous fréquentons. À titre individuel, chacun les signe ou non. Et ceux qui les ont signées souhaitent que d'autres les rejoignent. Parfois se pose la question d'une signature collective. C'est ainsi que certaines questions concernant les Roms et l'accueil des étrangers ont été débattues à Montferrand cet été et ont donné lieu aux prises de position ci-dessous.

Le bureau de CdEP, réuni le 27 novembre à Paris, a mandaté sa présidente pour signer l'appel de La Vie en faveur des chrétiens d'Irak.. Cette pétition réunit à la fois des croyants de religions différentes dans la défense de la liberté religieuse. Le respect de celle-ci est un des enjeux fondamentaux de l'éducation de nos élèves.

Contre les expulsions de Roms

Les Responsables locaux et nationaux de CdEP se sont réunis, du 26 au 28 août à Montferrand-le-Château (25). Au milieu de notre réflexion, nous n'avons pas pu ne pas être interpellés par les événements actuels, et en particulier la multiplication des expulsions de Roms vers la Roumanie ou la Bulgarie. Au nom de notre foi chrétienne comme de nos convictions démocratiques, nous pensons devoir exprimer, au nom de CdEP, notre indignation devant ces faits, et l'exploitation politique qui en est faite. Puisque nous sommes membres de la collégialité du CCFD - Terre solidaire, nous avons choisi de le faire en exprimant notre soutien public au communiqué de protestation publié par le Comité Romeurope dont le CCFD fait partie. Nous invitons nos adhérents à prendre connaissance de ce communiqué, et nous informons le CCFD et Romeurope de notre soutien.

Les liens vers les différents textes sont disponibles sur notre site : cdep-asso.org

Droit des étrangers

Enfin, l'automne va voir la discussion au Parlement d'une nouvelle loi sur le droit des étrangers en France, qui réduit dangereusement ces droits dans certains domaines. Nous croyons important que nos adhérents et visiteurs prennent connaissance de l'appel lancé à ce sujet par la Cimade, le Secours Catholique et bien d'autres. Le lien ci-dessous vous permet d'y accéder, ainsi qu'aux moyens d'action proposés.

Scolarisation

En tant qu'enseignants, nous sommes concernés au premier chef par la question de la scolarisation des enfants roms. Là encore, un appel du Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation est proposé à la signature. Nous nous sommes sentis en accord avec le fond de cet appel, même si certaines demandes nous paraissent discutables (un maire a-t-il le pouvoir de scolariser des enfants non domiciliés sur sa commune ?). Nous engageons aussi nos adhérents à prendre connaissance de cet Appel, à réagir s'ils le souhaitent, et à le signer s'ils le veulent.

Regard sur le bureau international 2010

La rencontre du Bureau International a été accueillie dans les locaux du CdEP. Elle a permis d'assurer la continuité de la réflexion de l'année 2009. En effet, l'équipe internationale des délégués ainsi que les "accompagnants" (équipiers français assurant traductions et tâches matérielles...) étant à quelques exceptions près les mêmes, le travail a été facilité. Cependant, il a été mis en lumière d'une part notre volonté de poursuivre notre mission auprès des enseignants des quatre continents, d'autre part les graves difficultés touchant l'enseignement, partout dans le monde.

Le bilan a fait apparaître quelques lignes de forces que nous devons absolument prendre en compte :

• La géopolitique des continents, à travers ce que nous pouvons modestement en dire, est de plus en plus complexe à analyser de par une mondialisation irréversible de tous les secteurs : financiers, économiques, sociaux, culturels... avec des conséquences imprévisibles à moyen et long terme.

• Les problèmes concernant l'éducation sont cruciaux pour la majorité des pays de la planète, quel que soit leur niveau de développement. il semble que les conditions financières réservées à l'éducation ne permettent ni un accueil convenable de tous les enfants et les jeunes, ni une formation adaptée des enseignants, ce qui hypothèque gravement l'avenir.

• Les moyens de communication mis à la disposition du plus grand nombre, même s'ils sont facilitateurs, ne résolvent pas tous les problèmes. Encore faut-il, pour développer une vraie communication, que chacun, selon ses possibilités et ses responsabilités, fasse les efforts nécessaires pour que le dialogue et le partage s'enrichissent en vue du bien de tous.

Malgré ce constat peu enthousiaste, nous restons convaincus que notre mission d'enseignants chrétiens dans l'École publique est plus que jamais pertinente pour construire avec d'autres, un monde plus juste, plus humain.

Paulette Molinier

Ristolas

Je n'étais pas venue à Ristolas depuis 25 ans. J'étais donc, pour la plupart des participants, une "nouvelle" qui venait boire à la source théologique, alimentée depuis sept ans par Bernard Michollet. Bernard nous a éclairés, avec humour, vaillance et ténacité, sur le mystère de la confession de foi trinitaire de la religion catholique.

Pour aborder les approches différentes d'autres religions monothéistes, relativement à la Trinité, il fallait reprendre conscience de notre spiritualité propre, "enracinée dans celle de Jésus de Nazareth, l'homme qui a témoigné d'une vie parfaitement inspirée par l'Esprit de Dieu même, l'Esprit Saint".

Les théologiens décodent, au fil des siècles, l'indicible sur Dieu et les Écritures, et tout cela contribue à l'Histoire des Religions.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la partie réflexion qui a nourri six jours de la session. Bernard Michollet nous a donné un dossier susceptible de nous aider pendant et après...

[...] Nous étions approximativement 70 % de retraités, mais tous désireux de faire les balades un jour sur deux dans ce merveilleux Queyras. La raideur de certaines articulations a été compensée par la souplesse d'organisation de groupes adaptés aux désirs et possibilités de chacun. Ça frôlait parfois la quadrature du cercle, mais l'attention et la compréhension des uns et des autres permettaient à tous de connaître la joie partagée.

[...] Et pour conclure, peut-être à l'année prochaine !

À toutes et à tous, merci.

Marie Carreel

à noter !

2 et 3 avril 2011

Rencontre nationale à Angers

Samedi après-midi : conférence de **Jean-Pierre Denis**, rédacteur en chef de *La Vie* sur le thème :

Être minoritaire.

Dimanche : Assemblée Générale statutaire.

La rencontre comprendra aussi une célébration eucharistique et un moment de détente touristique.

Le Laus

C'est le **Père Bertrand Gournay**, encore Recteur de Notre-Dame du Laus, qui a assuré nos deux journées spirituelles sur le thème :

Le propos de Dieu et l'homme

[...] D'autres intervenants ont encadré ces journées :

Gisèle Dufour nous a parlé du livre de Colette Kessler, *L'Éclair de la rencontre*. D'une famille juive, son livre traite du dialogue juif-chrétien.

Nicole Béjon, grâce à des projections commentées, a traité magnifiquement *Images de Dieu à travers les siècles*.

Marie-Thérèse Braud n'a pas hésité à aborder le sujet de Darwin.

Francis Filippi a présenté *Une histoire du Gospel* s'appuyant en particulier sur un livre de Marguerite Yourcenar, une fan des *Negros Spirituals* dont elle considère les textes comme d'authentiques chefs-d'œuvre.

Francis CLad, enfin, s'est consacré aux *Conciles de Léon XIII à Vatican II.*

Et, cerise sur la gâteau, le samedi soir à la Basilique, le Père Guy de Fatto, à notre demande, a crée et présenté une soirée intitulée *Gospel marial de la joie*, accompagné pour les chants par des musiciens de Gap.

Encore une très belle session. Pour l'année prochaine, le Père Pierre Fournier, de Gap, a accepté de se charger de l'animation des journées spirituelles. Un grand merci.

Rendez-vous en 2011 !

Francis Filippi

Sessions 2011

à La Clarté Dieu à Orsay (Essonne)

à 20 minutes de Paris

22-27 août : *L'école dans le monde, le monde dans nos classes*

24-27 août : Rencontre des responsables

Voir les comptes rendus complets des sessions sur cdep-asso.org

Des nouvelles d'Adam et Ève

C'est pas brillant. Ils se sont fait vider !
Vider ou virer ? Ou peut-être encore expulser ou bien chasser ?
Vider : sortent-ils d'une boîte de nuit, l'ange est-il le videur, une force rouge légère et armée ?
Virer : mis à la porte parce qu'ils ne faisaient pas l'affaire ? le CDD était-il terminé ? peut-être avaient-ils détourné des fonds de l'entreprise ?
Expulser : On les déloge sans doute du pays où ils étaient établis car une loi en a décidé ainsi ;
Chasser : Ils ont été poussés dehors par la force, c'est le terme retenu par la tradition.
J'aurais pu choisir avant, quand le serpent qui fait son œuvre, discrètement placé/caché dans l'arbre, tente Ève – le bien... le mal..."Vous serez comme des dieux", Ève cherchant à convaincre Adam avec tous les bons arguments ;
ou choisir encore avant quand il (Dieu) les informe : faites attention, ne mangez pas n'importe quoi... la mort ;
ou bien encore avant, quand Adam et Ève se la coulaient douce dans leur super camp de vacances, paysagé et éternisé (le pied !) ;
ou bien choisir avant tout cela encore, quand Dieu, dans son beau et grand jardin, satisfait de toutes ses créations des premiers jours, bricolait à son image avec un peu de terre le premier homme, Adam, à qui il prenait une côte pour faire un complément qui lui semblait indispensable : Ève. Dieu divisant en deux ce qui en lui était un.
On remarquera une nouvelle fois que, dans la Genèse, l'homme préexiste à la femme, la femme vient après, comme un oubli réparé, un manque complété, une compagne donnée à Adam pour qu'il ne se retrouve pas seul de son genre au milieu de ce beau grand parc plein de belles plantes et de beaux arbres, d'animaux aussi divers que variés, qui y vivent en paix. Pas un heurt, pas un conflit, dans ce lieu la paix va de pair avec l'éternité – un scénario pas très folichon, mais qui plait bien à Dieu qui est très fatigué d'avoir fait en si peu de temps tout cela qu'il trouvait bel et bon.
Le Diable est un scénariste moins ringard, et si le serpent rentre en scène c'est pour mettre un peu de rythme dans ce machin qui n'en avait pas ! La tentation est toujours un bon truc : une pomme, un espoir de meilleur, de super meilleur même parce qu'avant c'était pas si mal que ça, bla bla bla et bla bla bla et le tour est joué, action : Papa n'est pas content, on ne touche pas à l'innocence de ses petites créatures sans que sa colère ne soit grande : vidés, virés, expulsés, chassés qu'ils sont l'Adam et l'Ève, regardez la tête qu'ils font !
Masaccio bien que mort jeune à 28 ans est un grand peintre de la Renaissance florentine. Là, il a flashé Ève et Adam à la sortie du jardin d'Eden, ils viennent d'en franchir le seuil et un ange rouge armé d'un glaive noir indique un sens qui semble bien unique (one way), indiscutable conséquence de la colère du Père. À vrai dire ni Ève ni Adam ne voient le geste de l'ange qui vole au-dessus et derrière eux, c'est nous, spectateur, qui le percevons, c'est à nous qu'il s'adresse. La faute est faite, la faute originelle, elle nous concerne tous maintenant et particulièrement les chrétiens qui cherchent le chemin du retour, celui du salut.
Cette peinture de Masaccio est une fresque peinte en 1426 pour la chapelle Brancacci à Santa Maria del Carmine de Florence. Elle ouvre un ensemble consacré à la vie de saint Pierre. C'est à Pierre que Jésus dit : "Tu es Pierre et, sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Hadès ne tiendront

pas contre elle". C'est aussi à Pierre que Jésus donne les clefs du Royaume des Cieux (est-ce le Paradis jardin d'Eden ?) et il ajoute : "quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié". L'Église est alors chargée du discernement et de la rédemption.
Masaccio dans cette œuvre donne un rôle important à la lumière qu'il maîtrise parfaitement pour rendre le volume. Les deux corps nus sont modelés par un éclairage venant de droite, ce qui accentue la force dramatique de la scène. Masaccio donne ainsi à ses personnages une grande réalité qu'il complète avec des attitudes pathétiques. Adam et Ève réagissent bien différemment et manifestent chacun à sa façon son accablement. Adam se replie sur lui-même dans une posture voisine du penseur de Rodin tandis qu'Ève, se cabre, grimace de douleur et dans un geste spontané et pudique cache ses attributs sexuels à la manière des publicités d'aujourd'hui.
Masaccio, artiste indépendant, admirateur de Giotto, abandonne l'espace plat du Moyen Âge en 2D et s'associe aux recherches des novateurs de son temps : Donatello et Brunelleschi. C'est un des premiers artisans de la Renaissance. Il nous propose une image 3D dans laquelle le rendu de l'espace et la psychologie des personnages sont pour nous d'une grande modernité, une image universelle du désespoir engendré par certaines situations dans laquelle la dignité du couple n'est cependant pas atteinte.
"La seule dignité de l'homme, la révolte tenace contre sa condition" Albert Camus

Alain Gobenceaux

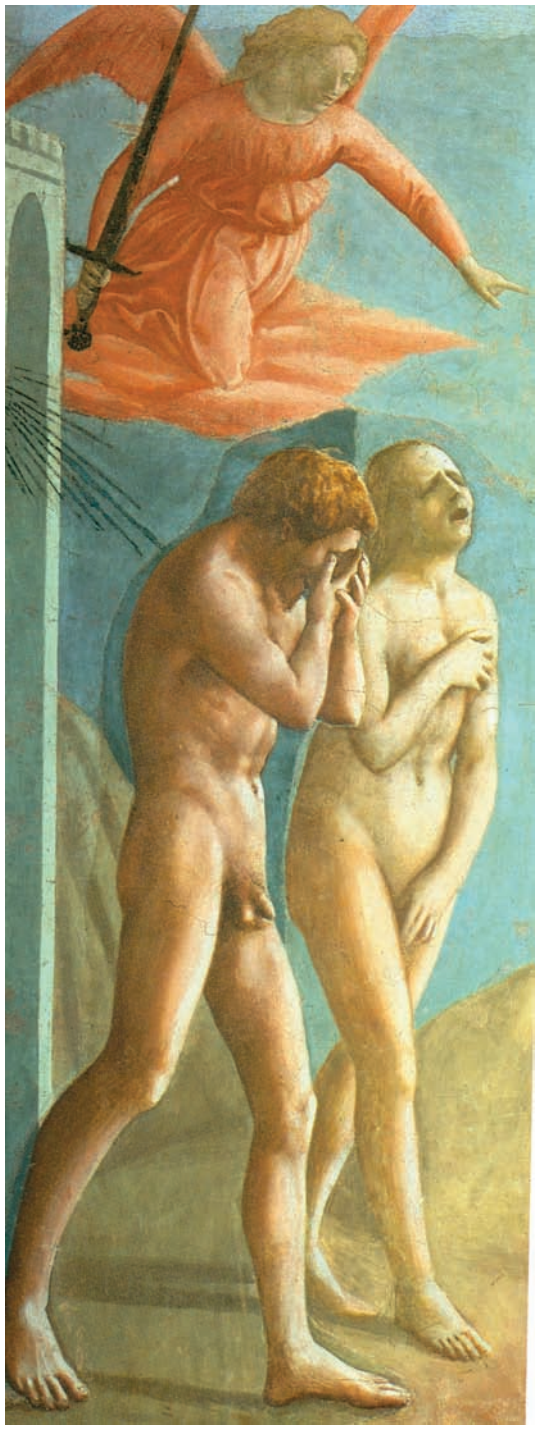

Masaccio, 1426, Adam et Ève chassés du Paradis, Fresque, 208 x 88 cm, chapelle Brancacci à Santa Maria del Carmine de Florence

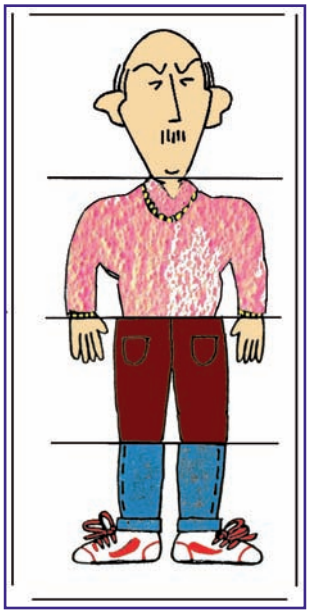

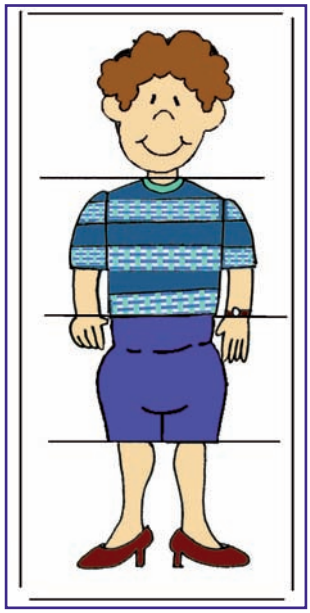

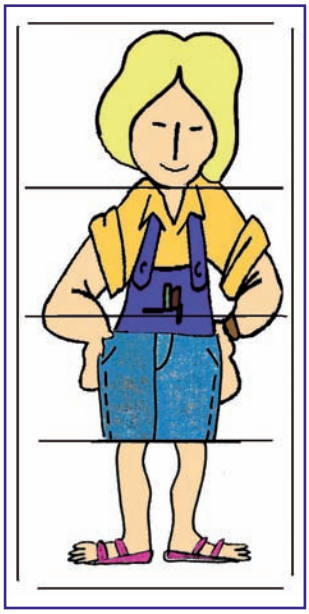

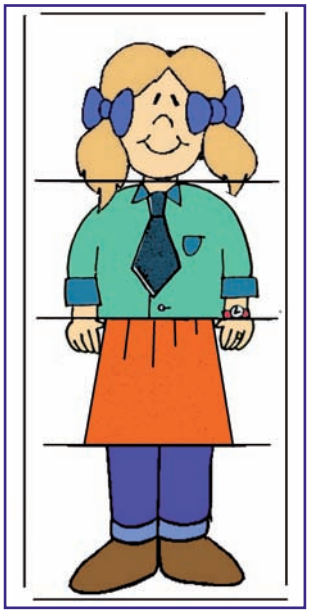

Comité de Rédaction :

Christine Antoine
Suzanne Cahen
Pierre Darnaud
Michel Dupont
Francis Filippi
Chantal Guilbaud
Monique Judenne
Philippe Leroux
Anne-Marie Marty
Mireille Nicault
Cathy Réalini
Marie-Inès Silicani
Isabelle Tellier
Marie-Françoise Tinel

Collaborateurs :

Alain Gobenceaux (iconographie)
Georges Million et Dominique Thibaudeau (dessins)
Claude Ollivier (discographie)
Christine Paoletti et Françoise Pontuer (secrétariat)
Claude Wiéner, René Kupperschmitt, Andrée Fabre (relecture)

Chrétiens dans l'Enseignement Public - 170 Boulevard du Montparnasse 75014 Paris
Tél. : 01 43 35 28 50 - site électronique : http//www.cdep-asso.org/